



**FONDS D'INTERVENTION  
POUR LE DEVELOPPEMENT**  
MADAGASCAR



# 2019

**RAPPORT D'ACTIVITES**



# Table des matières

Liste des acronymes	4
Introduction	6
<b>Partie 1 : Généralités</b>	7
1.1 Présentation du FID	7
1.2 Les faits marquants de l'année 2019	7
<b>Partie 2 : Les Réalisations par financement</b>	11
2.1 Le projet Filets Sociaux de sécurité (FSS) – Financement Initial	11
2.1.1 FSS - Description du projet	11
A - Composante ACTP : Argent Contre Travail Productif	13
B - Composante TMDH : Transfert Monétaire pour le Développement Humain	13
C - Composante Réponse aux catastrophes naturelles	13
2.1.2 FSS -Réalizations techniques et financières de l'année 2019	14
A - RAPPEL DES OBJECTIFS DU PTBA FSS – Année 2019	14
B - Les réalisations par rapport aux objectifs du PTBA FSS-2019	14
2.2 Le projet Filets Sociaux de sécurité (FSS) – Financement Additionnel 1	22
2.2.1 FSS FA 1 - Description du projet	22
2.2.2 FSS FA 1 – Les Réalisations techniques et financières de l'année 2019	24
A - RAPPEL DES OBJECTIFS DU PTBA – Année 2019	24
B - FSS FA 1 - Les réalisations par rapport aux objectifs du PTBA Année 2019	25
2.3 Les réalisations avec les autres Financements	30
2.3.2 Collaboration avec PAM	33
2.3.3 Collaboration avec BIT	35
2.3.4 Collaboration avec PAEB	36
<b>Partie 3 : La Gouvernance Citoyenne</b>	37
3.1 Gouvernance Citoyenne - Les réalisations de l'année	37
3.1.1 Gestion des plaintes et des cas spéciaux	37
3.1.2 SEC (Suivi Evaluation Communautaire)	38
3.1.3 La lutte Anti-Corruption	39
<b>Partie 4 : La Sauvegarde Environnementale et Sociale</b>	40
4.1. La sécurisation du programme	40
4.2 La sensibilisation au VIH/SIDA	41
4.3 La prise en compte de l'approche « Genre »	41
a. Pourcentage des femmes bénéficiaires du programme	41
b. Lutte contre la Violence Basée sur le Genre (VBG)	41
4.4 L'élaboration des Plans de Gestion et d'Exploitation des sites reboisés ou « PAG » (au 31 décembre 2019 : Evolution du taux d'achèvement des PAG)	41
4.5 La prise de mesures Hygiène, Sécurité et Gestion des Déchets (au 31 décembre 2019)	42
4.6 L'élaboration de contrats sociaux	42
<b>Partie 5 : L'association FID</b>	43
<b>Partie 6 : Le financement Additionnel 2</b>	44
Conclusion	47
Annexes	50
Annexe 1 : Perspectives pour l'année 2020	50
Annexe 2 : Plan d'actions pour la sécurisation du projet FSS	55

## Résumé exécutif

Acteur majeur dans la mise en œuvre des Filets Sociaux de Sécurité à Madagascar, le FID (Fonds d'intervention pour le Développement), avec le soutien des partenaires techniques et financiers, intervient par le biais des programmes suivants : le Transfert Monétaire pour le Développement Humain (TMDH), les Filets Sociaux Productifs (FSP), les Réponses aux Crises, le programme Let Us Learn ou « Ndao Hianatra » et le programme de Protection Sociale Réactive aux Chocs (PSRC), appelé « Toseke Vonje Aigne » dans le district de Beloha. Des Mesures d'Accompagnement sont développées en parallèle avec ces programmes pour aider les communautés bénéficiaires à adopter les comportements résilients, à améliorer leurs conditions de vie et à cheminer vers l'autonomie.

Afin d'assurer la bonne gestion de l'association, le recrutement et la prise de poste du nouveau Directeur Général, Monsieur ANDRIANANTENAINA Jaona ont été réalisés au mois de juillet 2019.

Pour l'année 2019, 19 millions USD ont été décaissés pour soutenir près de 200 000 ménages à travers différents financements dont le principal est celui de la Banque Mondiale, l'UNICEF, le PAM, le BIT y ont aussi contribué.

Des interventions en Argent Contre Travail (ACT/ HIMO) ont également marqué les activités de l'année 2019. Ceux, en réponse aux effets des intempéries qui ont sévi à la suite du passage de la tempête tropicale EKETSANG à Toliara, du cyclone IDAI à Toamasina.

Par ailleurs, Madagascar a accueilli la rencontre annuelle de la « Communauté de pratique des transferts sociaux monétaires en Afrique francophone » ou « COP » du 22 au 26 Avril 2019. Le FID a participé activement à cette rencontre, ce qui lui a permis d'acquérir des connaissances supplémentaires en vue d'améliorer et de consolider ses interventions.

En matière de collaboration, l'année a été marquée par le développement et le renforcement de partenariats tels que la collaboration avec le BIANCO dans le cadre de la gestion transparente des activités.

Pour les deux financements, toutes les activités ont été réalisées avant fin décembre 2019. Pour le FSS initial le taux de réalisation total est de 100% par rapport aux objectifs dont 95% de réalisation pour l'Argent Contre Travail Productif (ACTP), 84% pour le Transfert Monétaire pour le Développement Humain (TMDH) et 166% pour la réponse aux catastrophes. Concernant le financement additionnel 1 (FSS-FA1) le taux de réalisation total des activités est de 100% par rapport aux objectifs, dont 103% pour les Transferts Monétaires (TMNC et TMDH), 98% pour le Fonds de Redressement et 106% de réalisation pour les infrastructures.

Compte tenu des résultats obtenus, et selon les besoins exprimés, un deuxième fonds additionnel du Projet FSS (FSS FA 2) a été mis en vigueur le 24 juin 2019 pour une durée de deux ans et demi. Sous forme d'un don, un montant équivalent à 90 millions USD a été octroyé par la Banque Mondiale à la République de Madagascar. Le FSS FA2 consolide les trois programmes de transferts monétaires initiés et mis en œuvre dans les deux premiers financements et une nouvelle sous-composante flexible d'intervention en cas de crises. Les activités proposées restent conformes à l'objectif de développement du projet FSS qui vise à appuyer le gouvernement pour accroître l'accès des ménages extrêmement pauvres aux services de protection sociale et pour construire les bases d'un système de protection sociale.

Ce second financement additionnel concerne les interventions dans 20 districts des 07 régions à Madagascar dont trois nouveaux districts vulnérables.

Durant ces 26 années d'existence, en tant qu'association intervenant principalement dans le domaine de la protection sociale, le FID entend continuer ses efforts pour des meilleurs résultats.



## Liste des acronymes

<b>ACN</b>	Agent Communautaire de la Nutrition
<b>ACT</b>	Argent Contre Travail
<b>ACTP</b>	Argent Contre Travail Productif
<b>ACTPC</b>	Argent Contre Travail Post Catastrophe
<b>AFD</b>	Agence Française de Développement
<b>AGEE</b>	Agence d'Enregistrement et d'Encadrement Technique
<b>AGEX</b>	Agence d'Exécution
<b>AGR</b>	Activités Génératrices de revenus
<b>AVEC</b>	Association Villageoise d'Epargne et de Crédit
<b>CCS</b>	Comité de Ciblage et de Suivi
<b>BIANCO</b>	Bureau Indépendant Anti-Corruption
<b>BIT</b>	Bureau International du Travail
<b>CIN</b>	Carte d'Identité Nationale
<b>CIRAGRI</b>	Circonscription de l'Agriculture
<b>CIRELEVAGE</b>	Circonscription de l'Elevage
<b>CISCO</b>	Circonscription Scolaire
<b>CPS</b>	Comité de Protection Sociale
<b>CUA</b>	Commune Urbaine d'Antananarivo
<b>C4D</b>	Communication pour le Développement
<b>DIR</b>	Direction Interrégionale
<b>DIRA</b>	Direction Interrégionale de Toamasina
<b>DIRF</b>	Direction Interrégionale de Fianarantsoa
<b>DIRGEN</b>	Direction Générale
<b>DIRT</b>	Direction Interrégionale d'Antananarivo
<b>DIRU</b>	Direction Interrégionale de Tuléar
<b>DPE</b>	Développement de la Petite Enfance
<b>DPEI</b>	Développement de la Petite Enfance Intensifié
<b>DRAEP</b>	Direction Régionale de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche
<b>DREN</b>	Direction Régionale de l'Education Nationale
<b>EBE</b>	Espace de Bien-Etre
<b>EPP</b>	Ecole Primaire Publique
<b>EPT</b>	Education pour Tous
<b>FEFFI</b>	Farimbon'Ezaka ho Fampandrosoana ny Fampianarana Ifotony
<b>FID</b>	Fonds d'Intervention pour le Développement
<b>FSS</b>	Filets Sociaux de Sécurité
<b>FSS-FA</b>	Filets Sociaux de Sécurité Financement Additionnel
<b>FSS-FA2</b>	Filets Sociaux de Sécurité Financement Additionnel 2
<b>GARD</b>	Gestion Axée sur le Résultat de Développement
<b>GPE</b>	Global Partnership for Education
<b>GTPS</b>	Groupe Thématique de la Protection Sociale
<b>HIMO</b>	Haute Intensité de Main d'Œuvre
<b>IDA</b>	Association Internationale de Développement
<b>IPC</b>	Indice de Prix à la Consommation

<b>LUL</b>	Let Us Learn
<b>MACC</b>	Mesure d'Accompagnement
<b>MAHTP</b>	Ministère de l'Aménagement
<b>MIS</b>	Management Information System
<b>ML</b>	Mères Leaders
<b>MFB</b>	Ministère des Finances et du budget
<b>MPPSPF</b>	Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme
<b>MSM</b>	Marie Stopes Madagascar
<b>MSP</b>	Ministère de la Santé Publique
<b>ODC</b>	Organisation Dynamique Communautaire
<b>OIT</b>	Organisation Internationale du Travail
<b>ONN</b>	Office National de la Nutrition
<b>PAEB</b>	Projet d'Appui à l'Education de Base
<b>PAG</b>	Plan d'Aménagement et de Gestion
<b>PAM</b>	Programme Alimentaire Mondiale
<b>PCA</b>	Président de Conseil d'Administration
<b>PFE</b>	Pratiques Familiales Essentielles
<b>PND</b>	Plan National de Développement
<b>PPNT</b>	Propriété Privé Non Titré
<b>PPT</b>	Propriété Privé Titré
<b>PTBA</b>	Programme de Travail et de Budget Annuel
<b>PURSAPS</b>	Projet d'urgence pour la sécurité alimentaire et la protection sociale
<b>SCOPE</b>	
<b>SEC</b>	Suivi Evaluation Communautaire
<b>SE/CNLS</b>	Secrétariat Exécutif du Comité National de Lutte contre le SIDA
<b>SEECALINE</b>	Surveillance et Education des Ecoles et des Communautés en matière d'Alimentation et de Nutrition Elargie
<b>SES</b>	Sauvegarde Environnementale et Sociale
<b>SNPS</b>	Stratégie Nationale de Protection Sociale
<b>SOGC</b>	Socio-Organisateur chargé de la Gouvernance Citoyenne
<b>SRA</b>	Système de Riziculture Amélioré
<b>TMDH</b>	Transfert Monétaire pour le Développement Humain
<b>TMC</b>	Transfert Monétaire Conditionnel
<b>TMNC</b>	Transfert Monétaire Non Conditionnel
<b>TVM</b>	Télévision Malagasy
<b>UGP</b>	Unité de Gestion de Projet
<b>UNICEF</b>	United Nations International Children's Emergency Fund
<b>U-PNNC</b>	Unité du Programme National de Nutrition Communautaire
<b>USB</b>	Universal Serial Bus
<b>USD</b>	United States Dollar
<b>VBG</b>	Violence Basée sur le Genre
<b>VIH/MST</b>	Virus de l'Immunodéficience Humaine/ Maladie Sexuellement Transmissible
<b>VIH/SIDA</b>	Virus de l'Immunodéficience Humaine /Syndrome d'Immuno Déficience Acquise
<b>WASH</b>	Water Sanitation and Hygiene
<b>ZAP</b>	Zone Administrative et Pédagogique

## Introduction

En 2019, les interventions du FID ont essentiellement porté sur la mise en œuvre des programmes dans le cadre des Filets Sociaux de Sécurité (FSS) en cohérence avec la Stratégie Nationale de Protection Sociale visant à contribuer à la réduction de la pauvreté extrême à Madagascar.

Ancré dans le développement socioéconomique du pays, le FID, sous la coordination du Gouvernement Malagasy à travers les Ministères<sup>1</sup> et avec l'aide des partenaires techniques et financiers<sup>2</sup> notamment la Banque Mondiale, a accompli toutes les interventions décrites dans son plan de travail annuel. Au titre de l'année 2019, un montant de 19 millions USD a été décaissé pour soutenir près de 200 000 ménages ciblés en renforçant leur capacité de résilience, en soutenant le développement de leur capital humain et en favorisant leur inclusion économique à travers les différents programmes à savoir :

i. les trois programmes du FSS, financés par de la Banque Mondiale : **le programme de Transfert monétaire pour le développement humain** (y compris FIAVOTA et le fonds de redressement dans cinq districts d'intervention dans le Sud avec la contribution de l'UNICEF au niveau des trois communes dans le District d'Amboasary), **le programme Filet de sécurité productif ainsi que les interventions post catastrophe** (ACT et réhabilitation/reconstruction des infrastructures endommagées par les catastrophes);

ii. le programme « Let Us Learn » ou « Ndao Hianatra », financé par l'UNICEF ;

iii. le programme pilote de la protection sociale réactive aux chocs, appelé « Toseke Vonje Aigne » réalisé dans le district de Beloha avec la collaboration du PAM ;

iv. la collaboration avec le BIT dans le cadre de l'assainissement urbain dans les bas quartiers de la commune urbaine d'Antananarivo ;

v. le Projet d'Appui à l'Education de Base (PAEB) pour lequel le FID assure le rôle d'Agence d'accompagnement en appui aux communautés locales pour la mise en œuvre du programme de construction d'infrastructures scolaires.

Un ensemble d'interventions appelées mesures d'accompagnement sont opérationnalisées en parallèle aux activités des programmes afin d'aider les bénéficiaires à améliorer leurs conditions de vie ainsi que de les conduire au changement de comportement et à leur autonomisation.



L'année 2019 a été particulièrement marquée par la mise en vigueur du second financement additionnel du projet FSS sous la forme sous forme d'un don de 90 millions d'USD de la Banque Mondiale pour le Gouvernement de Madagascar afin de renforcer les résultats positifs du projet. Ce nouveau financement correspond à une durée de 2,5 ans (2019 à 2022).

Le présent document rapporte les activités du FID pour l'année 2019. Il rend compte des réalisations par financement, des activités transversales opérées dans le cadre de la gouvernance citoyenne et de la sauvegarde environnementale et sociale ainsi que de l'évolution de la vie de l'association FID. Les perspectives de l'année 2020 sont également exposées dans ce document.

1 MPPSPF, MEN, MFB...

2 UNICEF, PAM, Aide Budgétaire, OIT

# Partie 1 : Généralités

## 1.1 Présentation du FID

Le Fonds d'Intervention pour le Développement (FID) est une association créée en 1993, reconnue d'utilité publique suivant le décret N°9344 du 27 janvier 1993 et régie par l'ordonnance N°60-133 portant régime général des associations.

En tant qu'Association, le système de gestion du FID est constitué d'une Assemblée Générale, d'un Conseil d'Administration (dont le Président est nommé par décret pris en Conseil du Gouvernement) ainsi que d'une Direction Exécutive. Du point de vue institutionnel, le FID est rattaché à la Primature. Les différents crédits de l'IDA (Groupe de la Banque Mondiale) qui lui sont rétrocédés par l'Etat Malagasy sont régis par un accord subsidiaire (entre le FID et le Ministère des Finances et du Budget).

D'autres sources de financement lui ont été également accordées par le Gouvernement Malagasy entre autres le GPE (Partenariat Mondial pour l'Education) via le Programme EPT (Education pour Tous), l'UGP-Santé (Unité de Gestion de Programme Santé), le Fonds Japonais PHRD (Japan Policy and Human Resources Development Fund), l'UNICEF, le PAM, l'OIT...

Selon ses statuts, il a pour objet social de mobiliser des financements afin de promouvoir, de financer et de réaliser des projets communautaires à caractère économique et social, des renforcements de capacités des divers acteurs de développement au niveau local.

Depuis ses 26 années d'existence, le FID intervient dans la construction des infrastructures sociales de base (écoles, centres de santé de base, pistes, adduction d'eau potable) ou économique (place de marchés, micro périmètre irrigués et les ouvrages de franchissements). L'activité de l'association s'est ensuite étendue à l'appui aux communautés et aux communes par des renforcements de capacités de ces derniers en maîtrise d'ouvrage communale ou communautaires, ainsi qu'à l'élaboration de plans communaux de développement. Toujours engagé auprès des populations victimes de chocs économiques ou de catastrophes naturelles (cyclone, inondation, criquet et sécheresse), l'intervention du FID dans le domaine de la protection sociale s'est intensifiée depuis 2014 et ceci en corrélation avec l'objectif n° 7 de l'axe 4 du Plan National du Développement (PND) : « Capital humain adéquat au processus de développement : Renforcer la protection sociale en accordant une attention particulière aux groupes vulnérables ».

Depuis 2018, le Gouvernement, à travers le Ministère de la protection sociale et de la promotion de la femme a mis en place la Stratégie Nationale de Protection Sociale (SNPS) qui s'articule autour de 04 axes : les transferts sociaux, l'accès aux services sociaux de base, le renforcement des moyens d'existence des plus pauvres et la consolidation du système contributif. Dans le cadre

de la Stratégie Nationale de Protection Sociale, l'objectif à moyen terme du Gouvernement sera d'augmenter progressivement la couverture pour ce qui concerne les transferts sociaux pour atteindre d'ici 2023 les 15% des ménages en pauvreté extrême si à l'heure actuelle seuls **4,6%** des ménages extrêmement pauvres sont couverts par les filets sociaux. Figurant parmi les Agences d'exécution dans le cadre des transferts sociaux, le FID joue un grand rôle dans l'atteinte de l'objectif du SNPS.

## 1.2 Les faits marquants de l'année 2019

### • Coordination

- Recrutement et prise de poste du nouveau Directeur Général du FID, Monsieur Jaona ANDRIANANTENAINA au mois de juillet 2019 ;

- Mise à jour de la structure du FID après approbation de la Banque Mondiale ;

- Préparation, négociation et mise en vigueur du deuxième financement du FSS ;

- Renforcement de partenariat et synergie: concrétisation des accords de subvention ou des conventions de partenariat entre le FID et des autres entités (OIT, PAM, UNICEF, ect.) ;

- Préparation, démarrage, continuation ou achèvement des activités en collaboration avec d'autres partenaires : OIT, PAM ;

- Accueil de la rencontre annuelle de la « Communauté des Pratiques de transferts monétaire Francophone » ou « CoP » à Madagascar ;

- Amélioration du système d'informations et de transmission de données ;

- Réalisations d'audits internes et externes.

### • Renforcements de capacités

- Regroupement de tout le personnel du FID à Tuléar au mois de mai 2019 dont l'objectif est de renforcer la compréhension et l'appropriation des démarches de mise en œuvre des activités opérationnelles pour l'utilisation du 2<sup>e</sup> financement additionnel et, notamment pour permettre à tout le personnel d'effectuer une capitalisation des bonnes pratiques apprises lors de la mise en œuvre du FSS et FSS/FA.

- Renforcements de capacités des partenaires locaux : Mères leaders, Directeurs d'école, CPS ;

- Participation du personnel du FID aux divers ateliers et formations internes et/ou externes ;

- La participation du FID à d'autres activités telles que : la journée mondiale de la population ; le FIER Mada, la réunion organisée par le Groupe Thématique de la Protection Sociale (GTPS) pour la mise en place de sécurité au niveau des zones d'intervention du Programme FSS ; la Journée Internationale de la Réduction des Risques de

Catastrophe et bien d'autres ;

- La participation du FID à l'atelier de redynamisation du Comité régional de la Gestion des risques et des catastrophes, suivi de la formation SIMEX (Simulation et Exercice) organisée par la Préfecture de Toliara et qui s'est tenue en **décembre 2019** ;

- Réalisation des trois missions de supervision et d'appui par l'équipe de la Banque Mondiale et les équipes des ministères ;

- Renforcements de capacités du personnel du FID et des agents payeurs sur la technologie SCOPE et l'enregistrement biométrique des ménages bénéficiaires du programme « Toseke Vonje Aigne » en vue de l'utilisation des cartes biométriques, la communication au niveau des sites relatifs au changement du programme et l'extension du programme pour les bénéficiaires soutenus par le PAM à Beloha et à Kopoky ;

- **Communication**

- Sensibilisation des bénéficiaires et du public sur les programmes à travers différents outils (affiches,

dépliants, boîtes de doléances, spot audio-vidéo, utilisation des numéros vert...).

- **Gestion des activités**

- Le lancement du mode opératoire Mobile Banking par Airtel mobile ;

- La tenue de l'atelier de renforcement de capacités sur le C4D PFE réalisé pour les Accompagnateurs Spécialisés LUL ;

- Réalisations des études et/ou évaluations d'impacts des programmes ;

- Achèvement de toutes les activités sur terrain (TMDH, ACTP et RCN) ;

- Préparation de la recertification des ménages bénéficiaires de Betafo afin de déterminer les ménages qui devront continuer de bénéficier du programme TMDH sous le financement FSS additionnel 2.

**FINANCEMENT IDA - Résumé des réalisations technico-financières du FID - Année 2019**

SOUS COMPOSANTES	TECHNIQUES			FINANCE (en USD)			
	OBJECTIFS	REALISATIONS	%	OBJECTIFS	REALISATIONS	%	
<b>FILETS SOCIAUX DE SECURITE « INITIAL » (FSS-INITIAL)</b>							
Argent Contre Travail Productif	465 chantiers à réaliser	713 chantiers réceptionnés (*)	153%	4 948 099	4 646 296	94%	33 368 ménages bénéficiaires
Transfert Monétaire pour le Développement Humain	04 transferts à réaliser	04 transferts réalisés	100%	2 815 587	2 612 198	93%	39 704 ménages bénéficiaires
Réponses aux catastrophes	70 ACT à réaliser	201 chantiers ACT réalisés	287%	707 781	923 788	131%	43 995 ménages bénéficiaires
	27 infrastructures à réhabiliter et/ou reconstruire	27 infrastructures réhabilitées et/ou reconstruites	100%				27 en RD et 1 en attente RD
Renforcement de la capacité institutionnelle de l'administration/ FID				2 617 093	2 337 281	89%	
<b>TOTAL FSS</b>				<b>11 088 560</b>	<b>10 519 563</b>	<b>95%</b>	

FILETS SOCIAUX DE SECURITE « ADDITIONNEL » (FSS-FA)							
Transfert Monétaire pour le Développement Humain	04 transferts à réaliser	04 transferts réalisés	100%	4 865 023	4 699 509	97%	66 585 ménages bénéficiaires
Fonds de redressement	01 transfert à réaliser	1 transfert réalisé	100%	523 078	419 866	80%	66 949 ménages bénéficiaires
Infrastructures	29 infrastructures à réhabiliter et/ou à reconstruire	29 infrastructures réhabilitées et/ou reconstruites	100%	6 620	6 118	92%	
Renforcement de la capacité institutionnelle de l'administration/ FID				979 760	1 207 228	123%	
TOTAL FSS FA				6 374 481	6 332 721	99%	
TOTAL GENERAL				17 463 041	16 852 284	97%	

(\*) Une 7<sup>ème</sup> intervention a été réalisée suite au reliquat de fonds résultant des absences et de l'insuffisance de nombre de bénéficiaires au début du programme. Ce manque a été rattrapé au cours de la mise en œuvre.

#### Autres financements que IDA - Résumé des réalisations technico-financières du FID - Année 2019

SOUS COMPOSANTES	TECHNIQUES			FINANCE (en USD)			OBSERVATIONS
	OBJECTIFS	REALISATIONS	%	OBJECTIFS	REALISATIONS	%	
<b>UNICEF – LUL</b>							
Transfert Monétaire LUL (UNICEF)	06 transferts à réaliser	04 transferts réalisés	67%	286 705	262 417	92%	11 005 ménages bénéficiaires
Gestion de Projet				54 321	53 001	98%	
TOTAL LUL				341 026	315 418	92%	
<b>UNICEF – SUD</b>							
Transfert Monétaire UNICEF SUD	05 transferts à réaliser	03 transferts réalisés	60%	317 470	287 974	91%	4 003 ménages bénéficiaires
Fonds de Redressement	1 transfert à réaliser	1 transfert réalisé	100%				3 982 ménages bénéficiaires
Gestion de Projet				53 816	40 177	75%	
TOTAL UNICEF SUD				371 286	328 152	88%	
<b>PAM</b>							
Transfert Monétaire Non Conditionnel	3 transferts à réaliser	3 transferts réalisés	100%	1 147 560	1 054 217	92%	11 724 ménages bénéficiaires
Fonds de Soutien	1 transfert à réaliser	1 transfert réalisé	100%	426 888	380 772	89%	5 968 ménages bénéficiaires
Gestion de projet				118 653	118 653	100%	
TOTAL PAM				1 693 101	1 553 643	92%	

OIT							
Argent Contre Travail	5 chantiers à réceptionner	5 chantiers réceptionnés	100%				747 ménages bénéficiaires
Formation des jeunes sur les petits métiers	1 formation à réaliser	1 formation réalisée	100%	45 471	44 681	98%	340 jeunes formés
Gestion de projet				2 171	1 511	70%	
TOTAL OIT				47 642	46 192	97%	
TOTAL AUTRES FINANCEMENTS				2 453 055	2 243 404	91%	



## Partie 2 : Les réalisations par financement

### 2.1 Le projet Filets Sociaux de Sécurité (FSS) – Financement Initial

#### 2.1.1 FSS - Description du projet

Le Projet Filets Sociaux de Sécurité (FSS) a pour objectif de « soutenir le Gouvernement Malagasy dans l'augmentation de l'accès des ménages extrêmement pauvres aux services de filet de sécurité de développement et dans la mise en place des bases d'un système de protection sociale ».

D'un montant total de 40 Millions d'USD sous financement de la Banque Mondiale, le Projet FSS est mis en œuvre par le Fonds d'Intervention pour le Développement (FID) sous le lead du Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme (MPPSPF). Le projet Filets Sociaux de Sécurité (FSS), a été mis en vigueur le 10 février 2016.

Dans la mise en œuvre du Projet FSS, le FID est en charge de 36,7 millions d'USD<sup>3</sup> répartis en deux composantes :

<sup>3</sup> Une troisième composante « Renforcement de la capacité institutionnelle pour la coordination, le suivi et l'évaluation du Système de protection sociale », d'un montant de 3,3 millions USD, est géré par le Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme (MPPSPF).

• Composante 1 : « **Filets de Sécurité** », (30,2 millions USD)

Sous composante 1.1 : Argent Contre Travail Productif – ACTP (14,7 millions USD)

Sous composante 1.2 : Transfert Monétaires en vue de Développement Humain – TMDH (11,5 millions USD)

Sous composante 1.3 : Réponse aux catastrophes naturelles (4,0 millions USD)

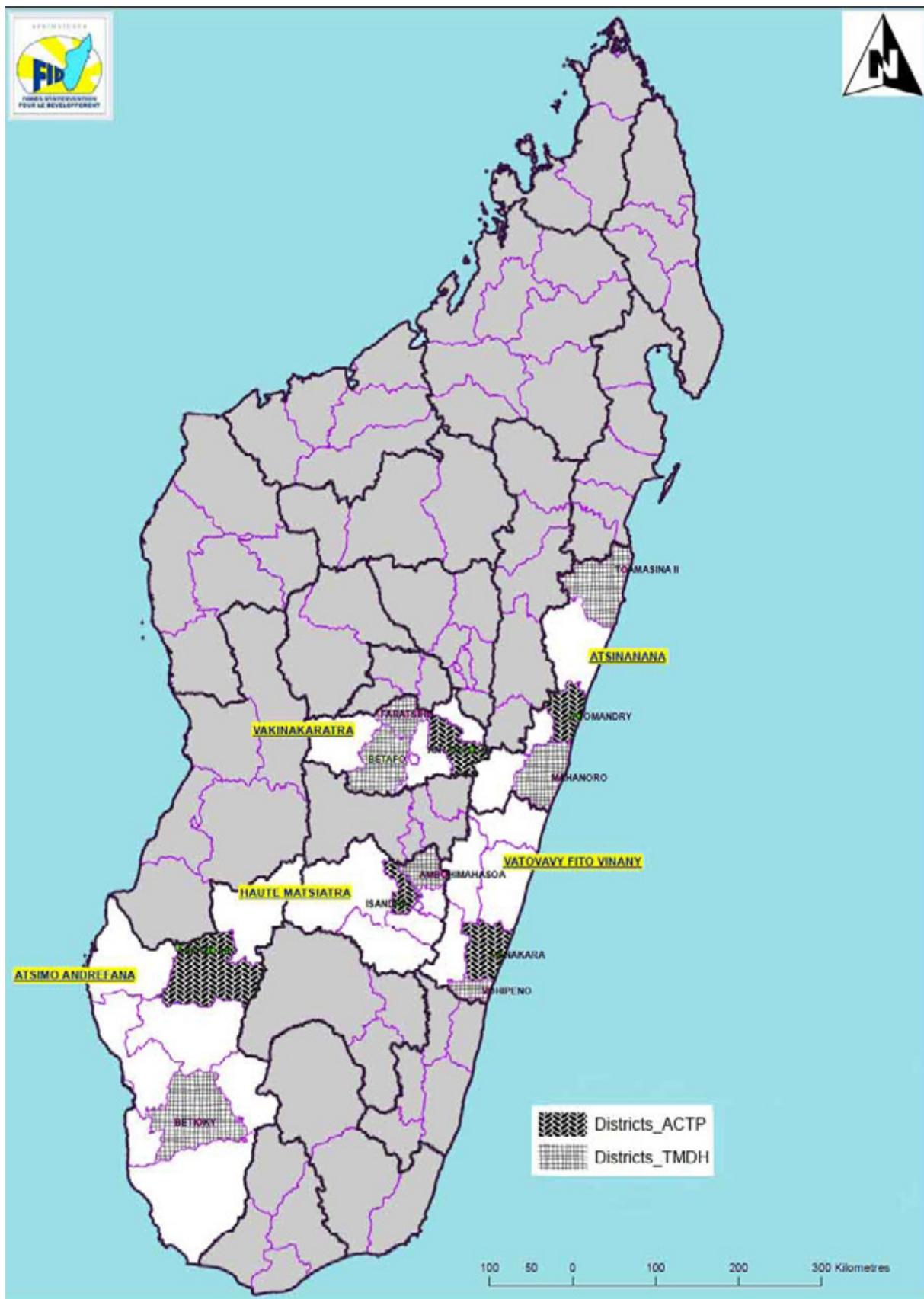
• Composante 2 : « **Renforcement de l'administration des filets de sécurité, le suivi et la responsabilité sociale** » (6,5 millions USD)

Les régions et districts d'intervention pour les activités de filets de sécurité ont été conjointement sélectionnés par le MPPSPF, le Ministère de l'Éducation, le Ministère de l'Agriculture, l'Office National de la Nutrition (ONN), le FID et d'autres partenaires actifs dans le cadre de la Protection Sociale à Madagascar (PAM, UNICEF), en utilisant des données sur les niveaux de pauvreté, la malnutrition, la fréquentation scolaire, la sécurité alimentaire et le potentiel productif des zones.



La carte ci-après présente ces zones d'intervention du projet.

### Zones d'intervention du projet FSS



## **A - Composante ACTP : Argent Contre Travail Productif**

Les activités développées dans le cadre de la sous-composante Argent Contre Travail Productif (ACTP) consistent à « bâtir des actifs productifs sur la base de travaux d'aménagement effectués sous forme d'argent contre travail réalisés selon la méthode à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) ». La population cible des activités de filets sociaux productifs est constituée des ménages les plus pauvres dans les zones sélectionnées. Une grande majorité (environ 80%) sont des ménages extrêmement pauvres et aptes au travail (donc disposant d'au moins un membre du ménage capable de travailler) tandis qu'une partie de ces ménages (jusqu'à 20%) sont des ménages inaptes au travail (dont aucun membre n'est capable de travailler).

Les bénéficiaires recevront un transfert monétaire en contrepartie des travaux effectués tandis que des individus invalides répondant à des critères de sélection recevront un transfert monétaire non conditionnel au moment du paiement.

Les bénéficiaires de cette sous composante reçoivent également des mesures d'accompagnement notamment:

- des formations techniques pour l'amélioration des techniques liées aux activités productives (agriculture, élevage) ainsi que des renforcements de capacités pour la protection de l'environnement (conservation de l'eau et du sol, reboisement/reforestation), activités indispensables identifiées lors de la planification ;
- la mise en place d'activités d'inclusion financière par l'incitation à l'épargne (Coup de pouce, Associations Villageoises d'Épargne Communautaire) ;
- des séances de sensibilisation sur le Planning familial, Wash, lutte contre le VIH/MST, Santé Publique et Education environnementale ;
- la promotion des Pratiques Familiales Essentielles ;
- le Développement de la Petite Enfance Intensifié à travers l'Education Parentale sur la stimulation et l'éveil des enfants âgés de 0 à 5 ans.

Le programme ACTP intervient dans 5 Districts: Antanifotsy, Isandra, Manakara, Ankazoabo, et Vatomandry. Les chantiers à réaliser dans un terroir durent 80 jours par an au total. Chaque région a une saisonnalité légèrement différente, mais dans l'ensemble, les ménages participeront aux travaux publics pendant deux périodes : pendant la période de soudure qui se situe généralement avant la récolte et pendant la période de préparation de la rentrée scolaire.

Il est prévu que les activités du programme sur un site couvrent trois années successives, donc 6 interventions pour un total de 240 jours. Toutefois, face aux reliquats de fonds disponibles après analyses de la situation de crédit au 31 Décembre 2018, des activités supplémentaires (y compris une 7<sup>e</sup> intervention de 14 à 20 jours) ont été entreprises durant cette dernière année de mise en œuvre. A titre de rappel, depuis le mois de juillet 2017, les bénéficiaires reçoivent 4 000 Ariary par jour en contre partie des travaux effectués au lieu de 3 000 Ariary, qui est le taux journalier opté au début du projet.

## **B - Composante TMDH : Transfert Monétaire pour le Développement Humain**

Le Transfert Monétaire pour le Développement Humain (TMDH) est l'extension du programme pilote de Transfert Monétaire Conditionnel (TMC) mis en œuvre à Betafo dans le cadre du Projet d'Urgence de Sécurité Alimentaire et de Protection Sociale (PURSAPS) initié depuis Octobre 2015.

C'est un système de transfert d'argent conditionnel dont la finalité est de fournir un appui monétaire aux ménages pauvres et vulnérables afin de les inciter à scolariser leurs enfants âgés de 6 à 12<sup>4</sup> ans (en cycle primaire). Ce système a pour objectif final la réduction de la déscolarisation et la déperdition scolaire induite par la pauvreté des ménages cibles.

Depuis le mois d'Octobre 2017, l'allocation de base par ménage est de 15.000 Ariary par mois. L'incitation scolaire est de 5.000 ariary par enfant par mois (**2 enfants au maximum sont pris en charge**) et les transferts se font tous les deux mois.

Le programme TMDH intervient dans 7 Districts : Toamasina II, Betioky, Mahanoro, Ambohimahasoa, Vohipeno, Faratsiho et Betafo. Betafo a été réintégré dans le programme TMDH depuis l'année 2018 pour plus d'appui aux ménages.

En plus des transferts monétaires, les bénéficiaires du TMDH reçoivent aussi des mesures d'accompagnement développées dans les espaces de bien être (EBE) notamment:

- les Pratiques Familiales Essentielles (PFE) ;
- l'intensification des éducations parentales sur le développement de la petite enfance (pour les sites pilotes). Ces sites pilotes sont constitués par les sites de complémentation du TMDH ne faisant pas l'objet des évaluations d'impact déjà entreprises.
- les « Coups de Pouce » qui sont constitués par un appui substantiel à l'amélioration de l'affirmation de soi et de la planification du budget familial.

4 *Le Programme LUL (Let Us Learn) financé par l'UNICEF est réalisé conjointement avec le TMDH pour favoriser la rétention des adolescents au collège surtout les jeunes filles*

## **C - Composante Réponse aux catastrophes naturelles**

Le programme réponse aux catastrophes naturelles consiste à réhabiliter et/ou de reconstruire des infrastructures communautaires à base (écoles, centres de santé de base, pistes rurales, ouvrages de franchissement,...) endommagées par les catastrophes naturelles notamment les cyclones ou les inondations.

Ce programme consiste également à mettre en œuvre de chantiers ACT (Argent Contre Travail) au profit des couches vulnérables de la population et victimes dans les zones déclarées en sinistre après passage d'une catastrophe.

### **2.1.2 FSS -Réalizations techniques et financières de l'année 2019**

#### **A - RAPPEL DES OBJECTIFS DU PTBA FSS – Année 2019**

Avec le montant de **11 088 560 USD** qui a été programmé, les grandes lignes des activités à réaliser sont présentées ci-après:

- **Pour l'ACTP** : il a été programmé les démarrages, la supervision et la réception des travaux de 465 chantiers dans le cadre de la finalisation des interventions n° 5 et n°6 ; les paiements des 32 500 ménages bénéficiaires sur la base des états de paiement sortis par le MIS, la continuation de la mise en place des espaces productifs et des sites vitrines dans les terroirs des districts d'intervention ACTP ainsi que la supervision des activités correspondantes, le lancement du concours « meilleur groupe de travail 2019 » et la remise de trophée pour le groupe de travail adoptant les meilleures pratiques pour la mise en œuvre des activités ACTP dans 05 Districts, la mise en œuvre des activités « coups de pouce » pour les 39 groupes de travail concernés ainsi que leur suivi, la mise en place et le suivi des activités des « AVEC » pour les 61 groupes de travail concernés qui vont entamer leur deuxième cycle, la mise en œuvre des activités DPEI dans 5 sites sur 238 (un site par District), la mise en œuvre des PFE dans les sites pilotes (mêmes sites que le DPEI), la sécurisation du personnel lors de la mission de supervision des activités (Escorte par les forces de l'ordre), la réalisation de l'Atelier de capitalisation ACTP 2019

- **Pour le TMDH** : la réalisation des 04 transferts de l'année sur la base des états générés dans le MIS et l'application des taux en vigueur, le suivi des coresponsabilités, le projet d'amélioration de suivi des coresponsabilités en y ajoutant la collecte des résultats des examens officiels, la mise en œuvre des Espaces de Bien-Etre dans 311 sites sur 415 (les 77 sites sont des sites où il n'y a pas de mesures d'accompagnement et les 27 sites autres sont de DPEI) et la réalisation des activités correspondantes par thème, (être élue, être

leader et avoir confiance en soi ; Gouvernance citoyenne ; Pratiques Familiales Essentielles (PFE) ; Petite enfance ; Planning Familiale, santé reproductive des adolescents et lutte contre le tabagisme) , analyse/évaluation qualitative des MACC, la sécurisation du personnel lors de la mission de supervision des activités (Escorte par les forces de l'ordre)

- **Pour la réponse aux catastrophes naturelles** : l'achèvement des 03 dernières infrastructures, la réception définitive des infrastructures en phase de réception provisoire et la mise en œuvre d'environ 70 activités ACT post catastrophe. En Effet, une réallocation d'un montant de 500 000 USD entre la sous composante ACTP et Réponse aux catastrophes naturelles a été opérée en janvier 2019 après l'avis de non objection de la Banque Mondiale, pour faire face à la saison cyclonique du premier semestre de l'année 2019. En ce qui concerne ce volet ACT, 15 Chantiers Post-Eketsang sont déjà programmés pour être réalisés dans la Direction interrégionale de Toliara. Une réallocation des budgets entre ces deux sous composantes est également prévue au fur et à mesure du besoin selon les catastrophes survenues.

- **Pour le renforcement de la capacité institutionnelle de l'administration FID**: la préparation et l'organisation de l'accueil de la Communauté de Pratique sur les programmes de transferts sociaux (CoP) , des missions de supervision des activités sur terrain, la formation du personnel sur les thèmes prévus dans le plan de formation, la préparation du deuxième Financement Additionnel FSS; le Développement d'un nouveau système de paiement utilisant des moyens sécurisés d'identification des bénéficiaires (utilisation de carte électronique pour les ménages bénéficiaires avec terminal d'identification); la mise à jour du système d'information MIS.

#### **B - Les réalisations par rapport aux objectifs du PTBA FSS-2019**

Au titre de l'exercice de l'année 2019, un décaissement de **10 519 563 USD** a été effectué par rapport au budget annuel de **11 088 560 USD** soit une réalisation de 95%. Pour toutes les sous composantes, les objectifs fixés dans le PTBA 2019 ont été atteints.

**a) FSS - Composante 1** : Construction d'un filet de sécurité social pour les pauvres dans les zones rurales sélectionnées

##### **a - 1 FSS - sous composante 1.1 Programme Argent Contre travail productif (ACTP)**

Le taux de décaissement annuel a atteint les 94% de l'objectif soit **4 646 296 USD**.

Les activités réalisées dans le cadre de ce programme au cours de la période ont été focalisées sur la

finalisation des travaux au niveau de tous les sites, la mise en œuvre des diverses activités relatives aux mesures d'accompagnement et la préparation du démarrage du financement additionnel n°2 du projet FSS.

#### • Suivi et supervision des travaux

Les dernières activités relatives aux deux dernières interventions (6ème et 7ème interventions) ont été mises en œuvre et achevées. 713 chantiers ont été entrepris et réceptionnés durant la période. En termes d'indicateur de réalisation, près de 2 600 000 hommes-jours d'emplois ont été créés et payés pour 33 368 ménages bénéficiaires.

En terme de gestion de projet, l'établissement des fiches de paiement des travailleurs à travers les fiches de présence collectées et saisies dans le MIS, la gestion des contrats des partenaires de mise en œuvre, la supervision des activités sur terrain, la préparation, la livraison et la distribution de semences pour les ménages bénéficiaires dans le cadre de la Formation Technique afin de renforcer l'adoption des techniques diffusées auprès des espaces productifs, les classements et archivages de tous les dossiers techniques et financiers afférents à la clôture du projet sont parmi les réalisations marquantes de l'année 2019.

Le concours de meilleur groupe de travail et la cérémonie de remise de trophée aux meilleurs groupes dans les Districts Manakara, Antanifotsy, Vatomandry, Isandra et Ankazoabo ont été également effectués. A rappeler que l'objet de ce concours est de valoriser les bonnes pratiques et d'encourager les autres groupes de travail.

La réalisation d'un atelier de capitalisation des acquis ACTP à Manakara en octobre 2019 a été aussi effectuée dans le cadre de la préparation du démarrage du FSS FA2.

#### • Mesures d'accompagnement

Les bénéficiaires sont sensibilisés sur le Planning familial, Wash, lutte contre le VIH/MST, Santé Publique et la promotion des Pratiques Familiales Essentielles. Dans ce cadre, des bâches de sensibilisation sur l'inclusion productive et des kits et supports de sensibilisation MACC ACTP ont été élaborés et distribués.

Les activités sur l'inclusion financière visant à promouvoir l'épargne familiale et communautaire d'une part et, à améliorer la capacité des ménages à développer leurs activités génératrices de revenus (AGR), principalement celles liées aux techniques acquises sur les sites de démonstration « argent contre travail » d'autre part, ont été renforcées. Ceci étant, la création de groupes d'épargne villageois et l'élaboration de plans d'affaires simplifiés et les suivis des activités y afférentes. A titre indicatif, 147 groupes AVEC ont bénéficié des appuis et supervisions, 35 groupes AVEC ont participé respectivement aux 05 visites d'échanges dans cinq Districts d'intervention ; 135 agents villageois ont été formés durant la période.

Dans l'optique d'encourager et de valoriser les groupes AVEC ayant de bonnes pratiques, de partager les efforts déployés par les meilleures AVEC aux autres AVEC du même district, le concours de meilleures AVEC a été initié. Ainsi, 10 meilleures AVEC du district d'Antanifotsy (05), de Vatomandry (03) et de Manakara (02) ont été récompensées lors des cérémonies de remise de trophées. En outre, un regroupement pour renforcer les capacités des membres des comités de gestion de 29 AVEC de Vatomandry (21) et d'Antanifotsy (08) est aussi réalisé durant la période.

#### a - 2 FSS - sous composante 1.2 Programme de Transfert Monétaire pour le Développement Humain (TMDH)

Un décaissement de **2 612 198 USD** a été réalisé au cours de l'année 2019, permettant la réalisation des activités de transferts et coresponsabilités ainsi que les activités de mesures d'accompagnement.



## • Transferts et Coresponsabilités

Le transfert est conditionné par la coresponsabilité. Celle-ci est liée à l'éducation primaire et est vérifiée par les enseignants des écoles concernées. Les Directeurs et enseignants de ces écoles concernés reçoivent des formations sur la collecte de coresponsabilité. La fréquence de vérification de la présence des enfants est réalisée tous les deux mois.

Une coresponsabilité liée à l'éducation exige que les enfants âgés entre 0 et 14 ans durant le cycle du projet soient scolarisés au niveau primaire et soient présents au moins à 80% des cours effectifs par période. Les données et informations sur la coresponsabilité sont remplies selon le guide correspondant dans les délais établis, afin que les états de paiement puissent être générés. Pour la dernière collecte de l'année 2019, c'est-à-dire les coresponsabilités appliquées pour la période juillet et Aout, 93% des enfants à suivre ont rempli le taux d'assiduité supérieur à 80% soit 47 419 sur 51 022 des enfants suivis.

Les paiements des 04 transferts (15<sup>ème</sup> au 18<sup>ème</sup> transfert), à l'exception du district de Mahavelona (20 au 23<sup>ème</sup> transfert) et le District de Betafo (06 au 09<sup>ème</sup> transfert) font partie des réalisations de l'année 2019. Sur ce, 39 704 ménages bénéficiaires ont reçu leurs transferts sur la base des états de paiement sortis par le MIS.

Dans le cadre de la sécurisation des transferts, un nouveau mécanisme de paiement a été réalisé dans le site pilote avec 366 ménages (site de Mahavelona/ Foulpointe). Chaque ménage a été doté d'un téléphone mobile et d'un compte Airtel Money a bénéficié d'une formation sur la manipulation du téléphone mobile ainsi que sur l'utilisation du service AIRTEL MONEY. Ces 366 ménages ont reçu leurs transferts à travers ce mode opératoire de paiement par « mobile money ».

Dans le cadre de la préparation du Financement Additionnel 2, il est prévu de procéder à une re-certification des ménages bénéficiaires de Betafo afin de déterminer les ménages qui devront continuer à bénéficier du programme TMDH sous le financement FSS additionnel 2 et ceux qui bénéficieront uniquement des activités des mesures d'accompagnement. L'ensemble des bénéficiaires répartis sur 08 communes et 54 Fokontany seront évalués par leurs conditions de vie par rapport à une référence, le seuil de pauvreté. Le travail est confié à un cabinet et l'activité reste encore en phase de passation de marchés à la fin de la période.

Durant toute son intervention, le FID continue l'application des dispositions de sécurisation du personnel lors de la mission de supervision des activités notamment à travers :

1. le partage des calendriers de paiement aux autorités locales ;
2. l'escorte de l'équipe par les forces de l'ordre et ;

3. le changement du site de paiement au Chef-lieu de commune pour les sites déclarés comme « zones rouges ».

Une des activités réalisées au cours de l'année 2019 est l'accueil de « la rencontre annuelle de la Communauté de Pratique sur les transferts sociaux monétaire en Afrique » ou « CoP » en avril 2019 sous le thème : « Les mesures d'accompagnement pour appuyer le capital humain ».

Cette rencontre a permis l'acquisition de connaissances en vue de l'amélioration/ renforcement des interventions par le biais des partages entre les pays africains. Les thématiques suivantes ont été traitées durant l'atelier :

- Accélérer l'investissement dans le capital humain : Rôle et Opportunités pour les Filets Sociaux
- Mesures d'accompagnement dans les projets Filets Sociaux dans les Pays CoP
- Mesures d'accompagnement : Expérience de Madagascar, exemples venu d'ailleurs (*en Asie et les programmes de protection de l'enfant au Moyen Orient et en Afrique du Nord*)
- Mesures d'accompagnement : Transferts monétaires et le développement de la petite enfance
- Mesures d'accompagnement : Économie comportementale et le développement de la petite enfance
- Gestion de l'intersectorialité induite par les mesures d'accompagnement
- Gestion des mesures d'accompagnement dans le cadre de la mise à l'échelle d'un programme de transferts sociaux monétaires- Exemple de Pays (Burkina Faso)
- Protection sociale : réflexion centralisée vs mise en œuvre locale : interactions avec les autorités élues, l'administration locale, les travailleurs sociaux- distinguant les périodes de stabilité et les périodes d'urgence
- Travaux de groupes : des opportunités pour les projets filets sociaux et les implications opérationnels et institutionnels – groupes inter-pays axées sur : l'indice du capital humain [Survie ; Scolarité ; Santé], autres mesures d'accompagnement [formation, génération de revenus, etc.], gestion et organisations avec autres secteurs/institutions
- Panel des Partenaires au Développement (AFD, UNICEF, PAM, IPC) : *Rôle et contribution des partenaires pour appuyer les Pays dans le domaine des mesures d'accompagnement et le développement du capital humain.*

A la fin de cette rencontre une foire d'exposition des pays participants et les visites sur terrain des deux programmes TMDH et ACTP ont été réalisées respectivement à Betafo Région Vakinankaratra (03 sites) et à Antanifotsy (02sites).

Les processus de clôture des activités dans le cadre du FSS ont été effectués vers le dernier trimestre de l'année 2019, à savoir : le règlement et paiement des dernières factures relatives aux divers prestations et la restitution des Cautions de Bonne Exécution des partenaires: *les agences payeurs, les agences de paiement, les opérateurs de saisie, les accompagnateurs spécialisés*; des CPS et ML; la finalisation des classements et archivages de tous les dossiers techniques et financiers, la saisie de coresponsabilités et les mises à jour des informations concernant les ménages bénéficiaires et les enfants à suivre par le programme.

#### • Mesures d'accompagnement

Les activités d'appui et d'accompagnement des bénéficiaires font partie intégrante de la mise en œuvre des activités de transfert monétaire que ce soit TMDH ou ACTP.

La mise en place et la mobilisation des 1 354 Mères Leaders constitue le fer de lance de ces activités de mesures d'accompagnement. Ces ML assurent le relais entre le projet et les bénéficiaires. Elles ont bénéficié des formations et l'approche en cascade est adoptée afin de transmettre les connaissances au niveau des ménages bénéficiaires. Ces formations visent le changement de comportement des bénéficiaires à long terme, l'adoption des bonnes pratiques par l'acquisition de nouvelles connaissances à moyen terme et l'application des acquis selon les possibilités à court terme. Des formations axées sur l'éducation parentale, l'autonomisation des femmes, la gouvernance citoyenne, les pratiques familiales essentielles, le développement de la petite enfance, le planning familial, la lutte contre le VIH/SIDA, l'inclusion productive, ont été dispensées. Ces formations des Mères Leaders sont assurées par les partenaires du FID (le Ministère de l'éducation de base, le SE/CNLS, le MSM, les agents de terrain CIR AGRI et CIR ELEVAGE...). La sensibilisation et la formation des ménages bénéficiaires par les Mères Leaders se font à travers les espaces de bien-être, 09 séances ont été tenues au cours de l'année 2019. Ces séances sont effectuées au niveau des espaces physiques, au total 631 espaces physiques ont été créés. Au cours de l'année 2019, l'embellissement de ces espaces physiques a été réalisé comme : la mise en place de dispositifs environnementaux (latrines, Tip tap, poubelles) ; et la mise en place des stations de jeux (balançoires, toboggan). En considérant le niveau d'instruction des ménages bénéficiaires des supports de communications sont utilisés afin de faciliter la transmission des messages (jouets, livres éducatifs, affiches, flyers, diffusions des histoires radiophoniques et messages MACC au niveau des stations radios locales...).

A part la tenue des séances des espaces de bien-être, des visites à domiciles, des rencontres entre les bénéficiaires, des regroupements des Mères Leaders, des visites échanges ont été effectuées.

Des visites échanges inter-direction des meilleures ML et CPS ont été également réalisées, 155 ML et 72 CPS ont effectués ces visites d'échange :

- Toamasina 2 et Mahanoro → Ambohimahasoa
- Betafo → Toamasina II
- Faratsiho → Mahanoro
- Betioky Atsimo → Vohipeno
- Vohipeno → Faratsiho
- Ambohimahasoa → Betafo

En outre, des activités pilotes pour le DPEI ont été réalisées au niveau de 02 communes (Alakamisy Anativato, Belamonty) et 09 fokontany de Vohipeno. 1 453 ménages bénéficiaires et 1 770 enfants entre 0 à 5 ans sont touchés par cette activité. 99 Mères Leaders sont formées sur le développement de la petite enfance. Des séances d'information et de sensibilisation sont effectuées par ces Mères Leaders dans les Espaces de Bien-Etre. Ainsi, 10 séances ont été réalisées basées sur l'éducation et ludothèque parentale, atelier d'éveil et de stimulation de la petite enfance, distribution de gouters nutritifs pour les enfants. A part cela, les visites à domiciles sont également réalisées afin de mieux encadrer les parents dans la mise en pratique des connaissances acquises lors de la formation.

Beaucoup de parents sont satisfaits de ces activités de mesures d'accompagnement sur le DPEI, elles leurs ont permis d'acquérir des savoir-faire pour l'éducation de leurs enfants. Un des impacts mesurable à court terme de cette activité liée au DPEI est la conscientisation des parents sur leur rôle dans l'éducation de leurs enfants.

#### a) 3 FSS - sous composante 1.3 : Post catastrophes

L'année 2019 a été marquée par la réception définitive des travaux de réhabilitation et/ou reconstruction des 27 infrastructures. En terme cumulée, les 27 infrastructures programmées initialement ont été toutes réceptionnées. En outre, les travaux de réhabilitation d'une autre infrastructure nouvellement programmée au niveau de la direction interrégionale de Fianarantsoa ont été achevés au cours du mois de décembre 2019. Cette infrastructure est à présent en attente de la réception définitive.

Dans le cadre de la préparation du démarrage du financement FSS FA2, le lancement de l'appel à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'Agence d'Exécution pour la mise en œuvre de micro-projet Argent contre Travail a été réalisé.

## **b) FSS - Composante 2 : « Renforcement de l'administration des filets de sécurité, le suivi et la responsabilité sociale »**

Dans le cadre de la gestion de projet avec un décaissement de 2 337 281 USD, les activités suivantes ont été réalisées au cours de l'année 2019 :

### **b -1 Assistance technique**

La signature de l'avenant du cabinet INGENOSYA pour la mise à jour du MIS. Des améliorations ont été apportées afin de mieux gérer et valoriser les données au niveau du système d'informations du FID.

#### **Communication :**

- Le développement d'une stratégie de communication ;
- La production et distribution des supports<sup>5</sup> de communication relatifs à chaque sous composante du programme. Ces activités visaient à sensibiliser les bénéficiaires et la population non seulement sur l'objectif et la méthodologie de mise en œuvre mais surtout à dissiper toutes les idées fausses sur les programmes ;
- La participation du FID à des événements au niveau des Directions Inter Régionales sur le développement et le capital humain : FIER Mada, atelier sur les interventions post catastrophe organisé par le BNGRC... ;
- La visibilité du FID : à travers la mise en place des stèles par district d'intervention, l'édition du bulletin d'information « FID'Actus » ;
- La communication médiatique : la production de vidéo sur les activités du FID diffusée dans le magazine E-see magazine sur TVM, la production de vidéo court-métrage sur les différentes thématiques des composantes, la diffusion de l'annonce radio sur la sécurisation, sur l'inexistence d'un nouvel enregistrement ;
- La formation des journalistes et animateurs radio au niveau des DIRs pour renforcer la communication sur les activités et pour faciliter les relations avec la presse dans le cadre de la mise en œuvre de la convention avec la Coalition des radios ;
- La mise à jour des plateformes digitales : site web, réseaux sociaux ;
- La conception et la production de supports de communication pour soutenir la visibilité du FID : dépliant générique FID, les goodies 2020 (calendriers, agendas).

### **b -2 Management du Projet.**

- La réalisation des missions de supervision et d'appui au niveau des Directions interrégionales, permettant d'apporter des appuis à l'équipe opérationnelle dans la réalisation des activités inscrites dans les plans de travail ;
- La réalisation des missions d'appui et de supervision de l'équipe de la Banque mondiale au mois de février, avril, juin et octobre 2019 ;
- La visite sur le terrain des activités de mesures d'accompagnement à Soavina par le Président de la Banque mondiale et le Président de la République de Madagascar au mois d'avril 2019. En général, les participants sont satisfaits des réalisations sur terrain et ont encouragé la continuation des efforts déjà entrepris ;
- La réalisation de la réunion de coordination entre la Direction Générale et les Directions Inter Régionales au mois de janvier et novembre 2019 ;
- La mise à jour des bases des données du personnel dans le logiciel TOM<sup>2</sup>PRO ;
- La réalisation de l'évaluation des consultants permettant la préparation du renouvellement de leurs contrats, puis le renouvellement des contrats des consultants ;
- La réalisation des divers renforcements de capacités et/ou formations tant pour le personnel du FID que pour ses partenaires de mise en œuvre : formation du personnel sur la lutte contre la corruption avec BIANCO afin d'assurer la gestion des activités du FID dans la transparence ;
- La formation interne du personnel du FID aux Concepts de développement et à la méthode de Gestion Axée sur les Résultats de Développement (GARD). visant à optimiser les performances des projets de développement gérés par le FID. La formation a été dispensée par le Directeur Général du FID ;
- Le renforcement de capacités de l'équipe Suivi-évaluation et du système information sur la thématique « Suivi et Evaluation » en les dotant de stratégies efficaces, d'outils et techniques de planification, suivi et contrôle permettant d'optimiser les performances des projets de développement gérés par le FID. Ainsi, une révision des outils et du manuel de suivi évaluation a été effectuée ;
- La finalisation de l'Audit des comptes 2018 par le Cabinet MPANAZAVA.

5 *Bâche imagerie, dépliants PFE, fiches techniques des projets, affiches, certificats,...*

Le tableau ci-après montre les indicateurs dans le cadre de résultats et les autres réalisations du projet à la fin Décembre 2019

### FSS INITIAL - LES INDICATEURS

Indicateurs de l'objectif de développement du projet				
N°	Désignation de l'indicateur	Prévision fin projet	Situation cumulée au 31 Décembre 2019	Observation
<b>Indicateurs de résultats</b>				
1	Bénéficiaires directs du projet (Nombre d'individus)	547 500	585 335	nombre de ménages bénéficiaires sur MIS *5 (taille moyenne du ménage malgache)
2	Femmes bénéficiaires (Pourcentage)	65	69	Numérateur : 80 312 (nombre des femmes récepteurs) Dénominateur : 117 067 (nombre total des récepteurs)
3	Pourcentage des bénéficiaires des programmes de filet de sécurité (TMDH, FSP) issus des 30% les plus pauvres de la population (Pourcentage)	70	81	draft du rapport final du consultant statisticien de la BM (présentation durant la mission de supervision le 10 Novembre 2019)
4	Pourcentage des enfants en âge d'être scolarisés au primaire issus de familles bénéficiaires des TMDH et qui fréquentent l'école au moins 80% du temps de classes. (Pourcentage)	80	94	nombre d'enfants ayant un taux moyen de fréquentation > 80% 47 419/ nombre d'enfants suivis 51 022 (situation coresponsabilité période juillet- août 2019)
<b>Indicateurs de résultats intermédiaires</b>				
5	Bénéficiaires des programmes de filet de sécurité (nombre ménages)	109 500	117 067	ménages bénéficiaires TMDH+ ménages bénéficiaires ACTP et ménages bénéficiaires ACT POST CATA
6	Bénéficiaires des programmes de filet de sécurité – Transferts monétaires conditionnels (nombre ménages)	39 000	39 704	nombre ménages TMDH (MIS 31/12/2019)
7	Bénéficiaires des programmes de filet de sécurité – Femmes (nombre ménages)	76 600	80 312	TMDH : 35 300 (MIS 31/12/19), ACTP: 14 932 (MIS 31/12/19) ACT post cata: 30 080 (source BDD) Total: 80 312
8	Bénéficiaires des programmes de filet de sécurité – Argent contre travail, vivres-contre-travail et travaux publics (nombre ménages)	70 500	77 363	ACTP : 33 368 ménages (MIS 31/12/2019) ACT post cata : 43 995 ménages (source BDD décembre 2019) Total :77 363
9	Nombre de plans de gestion du paysage élaborés de manière participative (Nombre)	60	71	



## Indicateurs de l'objectif de développement du projet

N°	Désignation de l'indicateur	Prévision fin projet	Situation cumulée au 31 Décembre 2019	Observation
10	Surface « traitée » en appliquant les mesures de CSE (Hectare (Ha))	900	6 786	Le rendement réel des travailleurs dépasse le rendement prévisionnel estimé et considéré dans la planification malgré la considération des caractéristiques des bénéficiaires lors de la planification (rendement d'un chantier en HIMO, dont les travailleurs sont en majorité des femmes, vulnérables et ayant faim). Au début, plusieurs propriétaires des terrains sont soucieux de contracter leurs terres pour l'aménagement à cause de plusieurs rumeurs. Mais après, plusieurs efforts de communication plusieurs propriétaires ont accepté de contracter pour l'utilisation de leurs terrains. Les travailleurs sont motivés car leur part de produits (et de terrain) après partage sera en fonction de la superficie de terrain aménagé.
11	Surface (re)boisée dans le cadre des activités de filet de sécurité productif (Hectare (Ha))	540	1 477	Le rendement réel des travailleurs dépasse le rendement prévisionnel estimé et considéré dans la planification malgré la considération des caractéristiques des bénéficiaires lors de la planification (rendement d'un chantier en HIMO, dont les travailleurs sont en majorité des femmes, vulnérables et ayant faim). A Ankazoabo, les bénéficiaires ont pris l'initiative de planter plus d'arbres pour leurs intérêts. Quant à Isandra, les jeunes plants produits par les pépinières de l'intervention 2 étaient déjà disponibles pour le reboisement.
12	Nombre de jours d'emploi générés dans le cadre du FSP et des activités d'argent contre travail d'intervention en cas de catastrophes (Nombre)	8 560 000	6 731 205	Réalisations techniques : 295 activités ACT post cata créant 489 705 personnes-jours d'emplois, 1 633 chantiers ACTP réceptionnés créant 6 241 500 personnes-jours d'emplois Causes d'écarts:  -L'absence de certains ménages pendant les travaux a des impacts sur le comptage de la personne-jour de travail
13	Pourcentage des plaintes enregistrées qui ont été traitées par le FID (Pourcentage)	90	100	Plaintes reçues: 10 086 Plaintes traitées: 10 086
14	Pourcentage des biens communautaires maintenus un an après leur achèvement (Pourcentage)	80	89	Nombre de biens communautaires maintenus un an après leur achèvement/nombre total de biens communautaires un an après leur achèvement

### Indicateurs de l'objectif de développement du projet

N°	Désignation de l'indicateur	Prévision fin projet	Situation cumulée au 31 Décembre 2019	Observation
15	Coûts de fonctionnement du FID exprimés en pourcentage des dépenses d'exécution du programme (Pourcentage)	16,20	13,84	

### FSS INITIAL - Réalisations cumulées technico-financières au 31 Décembre 2019

SOUS COMPOSANTES	TECHNIQUES			FINANCE (en USD)		
	OBJECTIFS	REALISATIONS	%	OBJECTIFS	REALISATIONS	%
FILETS SOCIAUX DE SECURITE « INITIAL » (FSS-INI)						
Argent Contre Travail Productif	1396 chantiers à réaliser pour 32 500 ménages bénéficiaires	1633 chantiers réalisés et réceptionnés pour 33 368 ménages bénéficiaires	117%	15 508 420	14 806 976	95%
Transfert Monétaire pour le Développement Humain	18 transferts à réaliser pour 39 000 ménages bénéficiaires	18 transferts réalisés pour 39 704 ménages bénéficiaires	100%	12 132 438	10 228 597	84%
Réponses aux catastrophes	10 infrastructures à réaliser	28 infrastructures réalisées dont 27 en RD et 1 en RP	280%	3 681 625	6 126 144	166%
	100 chantiers ACT à réalisés pour 38 000 ménages bénéficiaires	295 chantiers ACT réalisés pour 43 995 ménages bénéficiaires	295%			
Renforcement de la capacité institutionnelle de l'administration/ FID				6 164 656	6 555 381	106%
Renforcement de la capacité institutionnelle de l'administration/ MPPSPF				1 923 517	171 805	9%
<b>TOTAL FSS</b>				<b>39 410 655</b>	<b>37 888 904</b>	<b>96%</b>



## 2.2 Le projet Filets Sociaux de sécurité (FSS) – Financement Additionnel 1

### 2.2.1 FSS FA 1 - Description du projet<sup>6</sup>

Le Financement Additionnel 1 du FSS est un programme du Gouvernement Malagasy, coordonné par le Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme (MPPSPF). L'objectif étant d'appuyer le Gouvernement Malagasy à fournir un supplément de revenus aux ménages affectés par la sécheresse dans la zone Sud afin de stabiliser leurs revenus et de les appuyer à la reconstitution des actifs des ménages détruits durant la crise. Il est mis en œuvre conjointement par (i) le Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme (MPPSPF) qui assure la coordination et le suivi évaluation du projet. (ii) le FID pour les Transferts monétaires, (iii) l'Unité de Programme National de Nutrition Communautaire (U-PNNC) pour la promotion de la nutrition.

Le projet FSS FA a été mis en vigueur le 15 Janvier 2017 et la répartition initiale du financement se présente comme suit :

Composante/Catégorie	Allocation en millions USD
Composante 1.3: Réponses aux catastrophes naturelles	30.9
Catégorie 1.a Réponses aux catastrophes (FID)	1.3
Catégorie 1.b Transferts en espèces aux bénéficiaires (FID)	17.2
Catégorie 1.c Fonds de redressement (FID)	3.9
Catégorie 4. Service de Nutrition (PNNC)	8.5
Composante 2: Renforcement de la capacité institutionnelle de l'administration (FID)	3.1
Composante 3: Renforcement de la capacité institutionnelle du MPPSPF pour la coordination, le suivi et l'évaluation du système de protection sociale	1.0
<b>TOTAL</b>	<b>35.0</b>

Dans le cadre des interventions du FID, le Financement Additionnel 1 du FSS consiste à réaliser un transfert non conditionnel mensuel de 30.000 Ariary et un transfert d'un fonds de redressement de 180.000 Ariary par ménage pendant les 16 premiers mois. Le fonds de redressement a comme objectif d'appuyer la reconstitution des actifs des ménages bénéficiaires. A partir du mois d'avril<sup>7</sup> 2018, le transfert devient conditionnel standard au TMDH du FSS. Le transfert se fait tous les deux mois et est constitué d'un montant de base de 30 000 Ariary et d'une incitation de 10 000 Ariary (5 000 Ar/mois) par enfant pour encourager la scolarité continue des enfants de niveau primaire à l'école.

La mise en œuvre du transfert conditionnel n'étant possible que si les infrastructures scolaires existent et sont fonctionnelles dans la zone, à cet effet, un programme de réhabilitation / reconstruction des écoles est alors intégré dans le Financement Additionnel 1 du FSS.

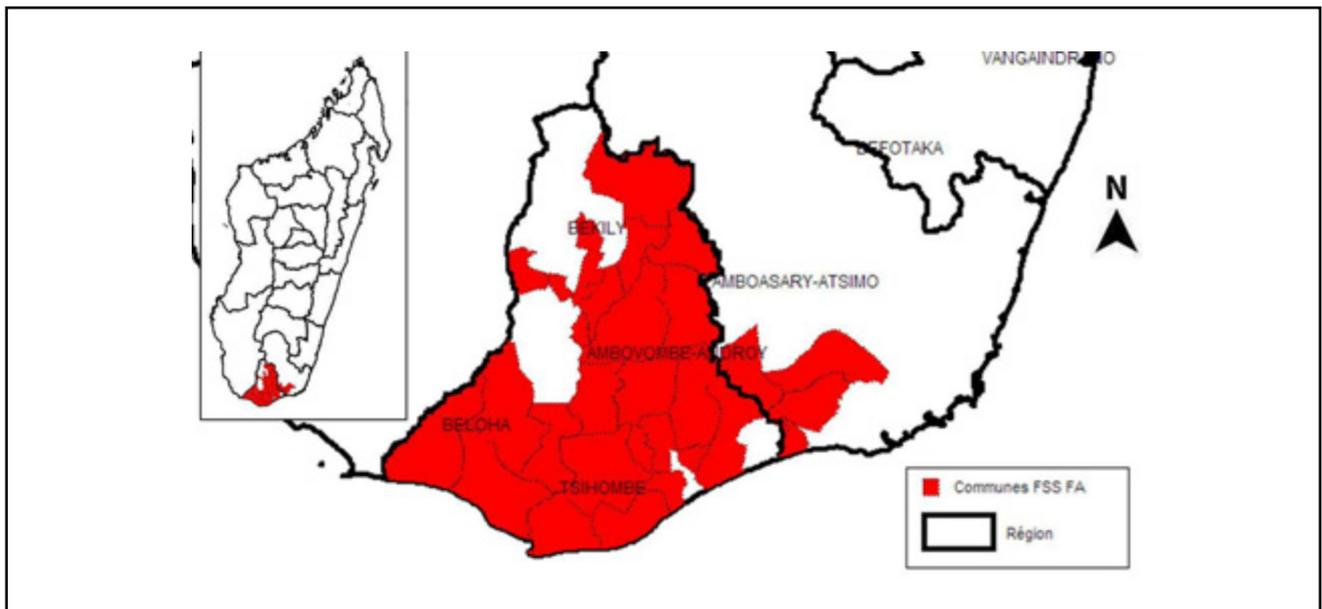
Par ailleurs, des mesures d'accompagnements telles que des activités de promotion et des formations sont développées durant la durée des transferts avec la collaboration de toutes les parties prenantes : MSP, UNICEF, MPPSPF, ... Ces activités se dérouleront généralement dans les sites de nutrition. Elles sont complémentaires avec les formations habituelles dispensées par l'Agent Communautaire de la Nutrition (ACN) et le calendrier est déterminé conjointement entre l'ACN et le formateur de l'Agence d'Enregistrement et d'Encadrement (AGEE).

La nature du financement additionnel 1 étant l'« Intervention intégrale de Nutrition et Transferts monétaires », le FID ne fait pas de ciblage des bénéficiaires. Les mêmes ménages bénéficiaires du programme de nutrition sont considérés comme bénéficiaires des transferts monétaires effectués par le FID dans FSS FA 1. Ainsi, les bénéficiaires du programme sont essentiellement les ménages qui sont dans la liste des ménages ayant des enfants de 0 à 5 ans et de 6 ans à 14 ans et enregistrés auprès des sites de l'Unité du Programme National de Nutrition Communautaire (U-PNNC). Les récepteurs du transfert mensuel doivent être les mères inscrites dans le registre des sites de Surveillance et Education des Ecoles et des Communautés en matière d'Alimentation et de Nutrition Élargie (SEECALINE).

<sup>6</sup> Extrait du PAD FSS FA2

<sup>7</sup> Il est à rappeler que le basculement du TMNC en TMDH n'est effectif qu'au mois de juin 2018, période de réalisation du premier transfert. Par ailleurs, vu que les activités préparatoires liées au basculement du TMNC en TMDH ont pris beaucoup de temps que prévu, le paiement des deux premiers transferts TMDH a été cumulé au mois de juin 2018 (transfert n°1 et n°2).

Les zones d'intervention dans le cadre du projet FSS FA sont présentées dans la carte ci-après.



## 2.2.2 FSS FA 1 – Les Réalisations techniques et financières de l'année 2019

### A - RAPPEL DES OBJECTIFS DU PTBA – Année 2019

Les activités programmées au cours de l'année 2019 sont surtout focalisées sur la finalisation des activités du FSS FA et la préparation du démarrage des activités du Financement Additionnel 2. Avec un budget de **6 374 481 USD**, les activités programmées sont :

**Transfert monétaires pour le Développement Humain et coresponsabilité.** La continuation de la mise à jour et l'apurement des informations sur les ménages dans le MIS, la formation des personnels enseignants (DREN, Chef CISCO, Chef ZAP, Directeurs) sur leur contribution au suivi de la coresponsabilité, la collecte et saisie des coresponsabilités des enfants dans le MIS et la réalisation des paiements des 04 transferts conditionnel. Par ailleurs, en application du plan d'action sur la sécurité, il y a la continuation de l'application des dispositifs de sécurisation des fonds et du personnel lors de la mission de supervision des activités notamment : (i) le partage des calendriers de paiement aux chefs de District (par la Direction Inter Régionale du FID) et Ministère de la population, de la protection sociale et de la promotion de la Femme (par la Direction Générale), (ii) l'escorte obligatoire des fonds par les forces de l'ordre et accorder des avenants aux agents payeurs si nécessaire (iii) le changement du site de paiement au Chef-lieu de commune pour les sites déclarés en zones rouges ; la mise à jour des manuels de procédures de la Composante TMDH et manuels de procédures des mesures d'accompagnement.

**Fonds de redressement.** La finalisation du paiement de la deuxième tranche de fonds pour les restes des ménages bénéficiaires additifs (nombre conditionné par les résultats de suivi et contrôle de la réalisation des petits projets des ménages bénéficiaires qui ont déjà reçu leur première tranche de fonds qui est actuellement en cours de réalisation) et le suivi de la réalisation des activités génératrices de revenus conçues dans la fiche de projet des ménages bénéficiaires.

#### • Mesures d'accompagnement.

Pour le volet **renforcement de capacités sur les thématiques** : formation des mères-leaders et conduite des séances d'espace de bien-être y afférentes, la supervision des séances d'espace de bien-être et renforcement des séances de sensibilisation sur la mise en place des caisses communautaires (au niveau de chaque groupe de ménage) et la pratique des messages clés acquis. Pour **la mise en œuvre du programme « Développement de la petite enfance intensifié » au niveau des sites pilotes** : le renforcement des capacités des mères-leaders et CPS, l'amélioration des espaces physiques à Betsimeda- district Ambovombe; la

supervision des activités et appui aux interventions des Accompagnateurs Spécialisés au niveau des sites. Pour le **renforcement des activités d'accompagnement** : la réalisation de visite-échange interdistricts ; le regroupement annuel des Mères-Leaders au niveau des communes et distribution des certificats de reconnaissance ; la mise en place de 04 espaces physiques vitrines (02 dans chaque district) dans le district de Beloha et de Bekily y compris les accessoires (trousse de secours, tableau d'affichage) ; la diffusion des spots, vidéos et émissions radiophoniques qui renforcent les messages clés sur les thématiques en mesures d'accompagnement et la production des vidéos des activités MACC et des séances d'espaces de bien-être par un prestataire externe. Pour **l'Inclusion productive** : renforcement des capacités des superviseurs MACC et des Mères-leaders sur l'inclusion productive (basket compost, culture en bute, pépinière) en collaboration avec le DRAEP

**Réponses aux catastrophes naturelles.** Ont été planifiées, les réceptions définitives des 29 infrastructures scolaires restantes sur les 30 programmées.



**Renforcement de la capacité institutionnelle de l'administration des filets sociaux et de suivi du FID.** La formation du personnel sur les thèmes définis dans le plan de formation, la consultation et contractualisation avec les compagnies d'assurance sur l'assurance accident et assurance vie, la révision du dispositif d'évaluation du personnel, l'évaluation du personnel selon les critères d'évaluation et la procédure en vigueur et le renouvellement des contrats des consultants au mois de Juillet 2019, le recrutement des vérificateurs temporaires pour le traitement de coresponsabilité.

## **B - FSS FA 1 - Les réalisations par rapport aux objectifs du PTBA Année 2019**

Au titre de l'année 2019, un montant de **6 332 721 USD** a été décaissé, soit un taux de réalisation de 99% par rapport à l'objectif, permettant de réaliser les activités suivantes :

- La réalisation de 04 Transferts Monétaires pour le Développement Humain (TMDH) ;
- La réalisation des activités de mesures d'accompagnement ;
- La réalisation du dernier transfert du Fonds de Redressement ;
- La réception définitive des infrastructures réhabilitées/reconstruites.

**Composante 1** : Construction d'un filet de sécurité social pour les pauvres dans les zones rurales sélectionnées.

### **a - 1 FSS FA 1 - Transfert Monétaire pour le Développement Humain**

#### **• Transferts et coresponsabilité**

Identiquement au programme TMDH du financement initial, le transfert est conditionné par la coresponsabilité.

Pour la dernière période de collecte c'est-à-dire la coresponsabilité appliquée pour le transfert au mois d'août, 93% des enfants à suivre ont rempli le taux d'assiduité supérieur à 80% soit 76 030 sur 81 608 des enfants suivis. La vérification des registres de coresponsabilités par les Agents vérificateurs a été réalisée également.

L'établissement des états de paiement basés sur le taux de coresponsabilité des enfants scolarisés a permis la réalisation des paiements des 04 transferts (6<sup>ème</sup> au 9<sup>ème</sup> transfert). Ainsi, 66 585 ménages bénéficiaires ont reçu leurs transferts sur la base des états de paiement sortis par le MIS.

Durant toute son intervention, le FID continue l'application des dispositions de sécurisation du personnel lors de la mission de supervision des activités notamment à travers:

1. le partage des calendriers de paiement aux autorités locales ;
2. l'escorte de l'équipe par les forces de l'ordre et ;
3. le changement du site de paiement au Chef-lieu de commune pour les sites déclarés comme « zones rouges ».

Dans l'objectif de décaisser tous le fonds alloués pour le financement additionnel 1 afin de pouvoir utiliser le nouveau financement, le paiement du 10<sup>ème</sup> transfert a été réalisé pour trois districts (Beloha, Tsihombe et une partie d'Amboasary). Pour les Districts restants, le 10<sup>ème</sup> transfert va être supporté par le nouveau financement



additionnel 2.

#### **• Mesures d'accompagnement**

Dans l'optique d'atteindre l'objectif du programme, les activités d'accompagnement se poursuivent et s'intensifient tout au long de la mise en œuvre du programme. Il s'agit plus spécifiquement des actions d'appui qui visent le changement de comportement, l'amélioration des conditions de vie et l'autonomisation des ménages bénéficiaires. Ainsi, on compte parmi les réalisations durant l'année 2019 :

#### La mise en place et renforcement de capacités des Mères Leaders :

A titre de rappel, les Mères Leaders sont mises en place lors d'une assemblée générale des bénéficiaires au niveau de chaque Fokontany d'intervention. Sur ce, 3 116 Mères Leaders ont bénéficié des formations sur plusieurs thématiques<sup>8</sup>.

Les ménages bénéficiaires sont sensibilisés par rapport à ces thèmes traités à travers les séances dans les « Espaces de Bien Etre » conduites par les Mères Leaders formées dans les espaces physiques construites à cet effet. Au titre de l'exercice 2019, 24 espaces physiques ont été construits et sont actuellement fonctionnels permettant de réaliser les séances de bien-être pour 33 807 ménages.

<sup>8</sup> *Hygiène corporelle et environnement, développement de la petite enfance, planning familial et gestion financière simplifiée, Hygiène corporelle et environnement, l'inclusion productive*

Différents activités et outils soutiennent l'opérationnalisation de ces séances : diffusion de spots audio et émissions radio, distribution de goûters nutritifs aux enfants, boîtes de secours, acquisition des radios cartes pour les 04 groupes dans les espaces vitrines et des clés USB, éditions de supports (cahiers de suivi MACC, cahier de suivi de rotation des jouets, certificat enfant, certificat meilleur site), boîtes à images, distribution de kits culinaires (sceau, bidon, gobelet...).

A par la conduite des EBE, des visites à domicile au niveau de 2 000 ménages sont également effectuées par ces Mères Leaders.

Une l'amélioration du bien-être en vue du changement de comportement est observée au niveau des ménages bénéficiaires. Par rapport aux acquis des formations, les femmes bénéficiaires ont adopté des comportements positifs si on ne cite que quelques exemples : la fréquentation des sites nutritionnels, des centres de santé de base, la pratique d'épargne, la prise en main de certaines mesures d'hygiène (lavage des mains, utilisation de latrines...).

De manière générale, ces Mères Leaders sont les acteurs qui contribuent à la durabilité de l'intervention au niveau de ces zones à travers leur prise de responsabilité dans le cadre du programme. Elles assurent l'organisation des bénéficiaires au cours du transfert, sensibilisent les bénéficiaires non seulement aux thématiques cités ci-dessus mais surtout à l'utilisation du fonds reçu, afin de cultiver leurs connaissances. Une autre activité réalisée aussi est le regroupement de ces Mères leaders au niveau des communes. Cette rencontre leur a permis de faire des échanges sur la conduite de leur activité dans leur zone afin d'améliorer leur approche au niveau des ménages bénéficiaires.

Enfin, la sélection des 150 meilleures Mères Leaders représentant les 39 communes d'intervention a été effectuée pour les visites aux visites d'échanges entre district. Cette culture de sélection des meilleures vise à assurer la qualité de l'intervention de chaque Mère Leader. Les visites d'échanges ont permis à ces Mères Leaders de voir les pratiques au niveau des autres districts afin d'améliorer leur intervention.

Une autre activité dans le cadre des mesures d'accompagnement est l'activité AVEC « Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit ». Elle consiste à former les ménages bénéficiaires pour la mise en place et la gestion de l'association. Les bénéficiaires ont reçu des formations dont les thématiques tournent autour de la vie associative et l'épargne. Ainsi, les ménages membres ont pu faire des épargnes sur leurs transferts et ont obtenu des crédits, ce qui leur ont permis d'investir dans les Activités Génératrices de Revenus (AGR) ou de faire l'acquisition d'actifs de ménage. 125 groupements ont été créés, touchant 2 811 ménages bénéficiaires dont 122 groupements ont pu effectuer leur partage de parts.



## a - 2 FSS FA 1 - Le Fonds de Redressement

Le paiement du fonds de redressement équivalent à un montant de 180.00 Ar pour chaque ménage bénéficiaire a été achevé. Le fonds de redressement a permis aux ménages de reconstruire leurs actifs à travers des activités génératrices de revenus. La majorité des ménages bénéficiaires ont réalisé des petits investissements sur des matériels de production agricole, des petits élevages, des petites agricultures familiales, des petits commerces, artisanat...).

A la fin de l'exercice 2019, 66 949 ménages bénéficiaires ont reçu ce fonds de redressement et 85% d'entre eux ont pu pratiquer des activités génératrices de revenus (notamment élevage ovins et caprins).

## a - 3 FSS FA 1 - Post Catastrophes

L'année 2019 a été marquée par la réception définitive des travaux de réhabilitation et/ou reconstruction des infrastructures. Au 31 décembre 2019, les 30 infrastructures programmées dans le but de l'améliorer les infrastructures scolaires pour les bénéficiaires du programme TMNC qui a basculé en TMDH sont toutes réceptionnées.

**Composante 2 :** « Renforcement de l'administration des filets de sécurité, le suivi et la responsabilité sociale »

Dans le cadre de la gestion de projet, les activités suivantes ont été réalisées :

### b-1 FSS FA 1- Gestion de projet

- **Assistance technique**

L'avenant du contrat du cabinet INGENOSYA pour la mise à jour du MIS a été signé. Des améliorations ont été

apportées afin de mieux gérer et valoriser les données au niveau du système d'information du FID.

### **Communication :**

Ci-après les réalisations à part la production des supports de communication visant à sensibiliser les bénéficiaires et la population non seulement sur l'objectif et la méthodologie de mise en œuvre mais surtout à dissiper toutes les idées fausses sur les programmes.

- La préparation et l'accompagnement de la visite de presse nationale initiée par le Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme ; l'organisation d'une visite de presse locale sur les mesures d'accompagnement ;
- La communication médiatique : la conception des supports audio pour la gouvernance citoyenne et la diffusion à travers les radios des cinq districts de la Région Anosy, la diffusion des supports audio pour la mesure d'accompagnement pour le programme « Tosike Vonjy Aigne », la diffusion de chants, contes et émissions sur le DPEI sur trois (3) radios locales : RNM Amboasary, RNM Tsihombe et Radio Cactus, la production de vidéo court-métrage sur les différentes thématiques des composantes : les visites d'échanges, le regroupement des mères-leaders et sur l'espace de bien-être, la diffusion de l'annonce radio sur la sécurisation, la diffusion de l'annonce radio sur l'inexistence d'un nouvel enregistrement ;
- La communication de proximité auprès des bénéficiaires à travers des animations locales dans quelques sites (exemples: site Vohibary, Talakifeno, Ifotaka DP, Ankilimanara). L'animation est assurée par des groupes de bénéficiaires talentueux. Les messages clés sont focalisés sur le montant du transfert et la coresponsabilité.
- La conception et la production de supports de communication pour soutenir la visibilité du FID : dépliant générique FID, les goodies 2020 (calendriers, agendas), flyers sur la gestion de plaintes ;

- **Management du projet**

- La réalisation des missions de supervision et d'appui au niveau de la Direction Inter Régionale de Fort Dauphin;
- La réalisation de la mission de supervision de la Banque mondiale au mois de février, juin et octobre

2019 ;

- La réalisation de la réunion de coordination entre la Direction Générale et les Directions Inter Régionales au mois de janvier et novembre 2019 ;
- La réalisation du regroupement du personnel à Tuléar au mois de mai 2019 dont l'objectif est de renforcer la compréhension et l'appropriation des démarches de mise en œuvre des activités opérationnelles pour l'utilisation du 2e financement additionnel et, notamment pour permettre à tout le personnel d'effectuer une capitalisation des bonnes pratiques apprises lors de la mise en œuvre des projets FSS et FSS/FA ;
- La mise à jour des bases des données du personnel dans le logiciel TOM<sup>2</sup>PRO ;
- La réalisation de l'évaluation des consultants permettant la préparation du renouvellement de leurs contrats, puis le renouvellement des contrats des consultants ;
- La réalisation des formations :
  - La formation du personnel sur la lutte contre la corruption avec BIANCO. Ainsi, tout le personnel du FID et les représentants des partenaires ont acquis des connaissances à travers cette formation. L'objectif est de promouvoir mutuellement au sein du personnel et des partenaires du FID une culture d'intégrité et de probité.
  - Le renforcement de capacités de l'équipe Suivi-évaluation et du système information sur la thématique « Suivi et Evaluation ». Cette formation est destinée à renforcer les compétences des responsables de la planification et suivi Evaluation du FID en les dotant de stratégies efficaces, d'outils et techniques de planification de suivi et contrôle permettant d'optimiser les performances des projets de développement gérés par le FID. Après la formation, les responsables en suivi évaluation du FID ont été renforcés sur les techniques et outils de planification et de suivi afin d'exercer un contrôle sur l'exécution des composantes et activités des DIRs et d'avoir des idées sur les pistes d'amélioration du système de Suivi & Évaluation déjà mis en place.



Le tableau ci-après montre les indicateurs dans le cadre de résultats et les autres réalisations du projet à la fin Décembre 2019

### FSS FA 1 - LES INDICATEURS

Désignation de l'indicateur	Prévision fin projet	Situation cumulée au 31 Décembre 2019	Observation
Indicateurs de l'objectif de développement du projet			
Bénéficiaires directs du projet (Nombre individu)	300 000	332 925	nombre ménage bénéficiaires multiplié par la taille moyenne du ménage Malgache 66 585*5 (5 = Taille moyenne du ménage Malgache)
Indicateurs de résultats intermédiaires			
Ménages bénéficiaires ayant mis en œuvre des activités génératrices de revenu avec leurs fonds de redressement (Pourcentage)	80	85	
Bénéficiaires des programmes de filet de sécurité – Transferts Monétaires Non Conditionnel et TMDH (Nombre de ménages)	65 000	66 585	



FSS FA 1 -Réalizations technico-financières cumulées au 31 Décembre 2019

SOUS COMPOSANTES	TECHNIQUES			FINANCE (en USD)		
	OBJECTIFS	REALISATIONS	%	OBJECTIFS	REALISATIONS	%
Transfert Monétaire Non Conditionnel	10 transferts à réaliser pour 45 000 ménages bénéficiaires	16 transferts pour 53 630 ménages bénéficiaires	160%	17 008 809	17 587 527	103%
Transfert Monétaire pour le Développement Humain	09 transferts à réaliser pour 65 000 ménages bénéficiaires	09 transferts pour 66 585 ménages bénéficiaires	100%			
Infrastructures	30 infrastructures à réaliser	30 infrastructures réalisées	100%	1 244 547	1 319 566	106%
Fonds de redressement	2 transferts à réaliser pour 65 000 ménages bénéficiaires	2 transferts réalisés pour 66 949 ménages bénéficiaires	100%	4 010 207	3 913 070	98%
Renforcement de la capacité institutionnelle de l'administration/ FID				3 042 226	2 382 346	78%
Paiement Direct UNOPS/BM-Achat véhicules					211 044	
<b>TOTAL FSS-FA</b>				<b>25 305 789</b>	<b>25 413 553</b>	<b>100%</b>

## 2.3 Les réalisations avec les autres Financements

### 2.3.1 Collaboration avec UNICEF

Le Programme FSS comporte la sous composante Transfert Monétaire pour le Développement Humain (TMDH) qui consiste à transférer bimestriellement aux ménages bénéficiaires une bourse familiale en fonction du nombre d'enfants en âge de fréquenter les écoles primaires.

La transition vers le niveau secondaire des adolescents de ces mêmes familles qui bénéficient du Programme FSS est soutenue par l'UNICEF à travers le Programme LUL (Let Us Learn). Le Programme LUL alloue une bourse familiale bimestriellement à ces ménages.

Le Fonds d'Intervention pour le Développement est l'Agence d'Exécution de ce Programme LUL dans sa composante Transfert Monétaire.

Le projet couvre les mêmes districts du programme Filets Sociaux de Sécurité Transfert Monétaire pour le Développement Humain du FID :

- Atsinanana (Districts de Mahanoro et Toamasina II)
- Vatovavy Fitovinany (District de Vohipeno)
- Vakinankaratra (district de Faratsiho et district de Betafo à partir de la 2<sup>ème</sup> année du programme)
- Haute Matsiatra (district d'Ambohimahasoa)
- Atsimo Andrefana (district de Betioky Atsimo)

Le Transfert monétaire conditionnel est effectué tous les deux mois aux ménages. Un ménage doit avoir 4 enfants au maximum. Le montant reçu est de 10 000 Ariary par mois par enfant au collège et 20 000 Ariary pour un enfant en CM2 dont 10 000 Ar à la rentrée et 10 000 Ar à l'inscription aux examens du CEPE, 20 000 Ariary pour un enfant en classe de 3<sup>ème</sup> dont 10 000Ar au début d'inscription des dossiers pour l'examen du BEPC et 10 000 Ar avant l'examen.

Dans le Sud, le programme UNICEF SUD suit le rythme d'intervention du Programme FSS FA1 à savoir l'allocation des Transferts Monétaires Non Conditionnel (TMNC) aux ménages bénéficiaires, puis les Transferts Monétaires pour le Développement Humain (TMDH) à partir de l'année 2018 au niveau du District d'Amboasary Atsimo.

Des activités d'accompagnement complètent ces transferts sociaux en sensibilisant et en formant les bénéficiaires à la gouvernance citoyenne, au leadership et particulièrement à la promotion des Pratiques Familiales Essentielles (PFE).

La promotion des Pratiques Familiales Essentielles (PFE) repose en grande partie sur une communication consultative et participative à différents niveaux : la communication pour le développement ou C4D.

Dans le cadre du C4D, afin d'établir un Plan de Communication pour la première année du programme, un « Etat Zéro » a été établi au cours de l'année 2017 à la suite d'enquêtes réalisées sur le terrain et au traitement des données collectées.

Au cours de l'année 2019, afin de mesurer les résultats des activités C4D dans le cadre de la promotion des PFE, il est indispensable d'analyser l'évolution à travers l'« Etat Un » du programme afin d'aboutir à un plan d'action participative avec un baseline précis. Des séances de communication auprès des autorités locales au niveau de chaque district concernant la mise en œuvre de cette activité a été réalisée. Elles ont été suivies ensuite de la mise en œuvre de l'enquête « état 1 » proprement dite au niveau des ménages bénéficiaires et ménages témoins. L'analyse des données de cet « Etat Un » fera sortir les résultats permettant d'apprécier les impacts, de corriger l'approche si nécessaire. Cette étude est réalisée dans le cadre d'intervention du programme FIAVOTA et LUL fin 2019, la collecte de données est encore en cours.

#### a. Collaboration avec UNICEF - Les réalisations avec LUL (Let Us Learn)

##### • **Transfert et coresponsabilité**

Une coresponsabilité liée à l'éducation exige que les enfants âgés entre 0 et 14 ans durant le cycle du projet soient scolarisés au niveau primaire et soient présents au moins à 80% des cours effectifs par période. Les données et informations sur la coresponsabilité sont remplies selon le guide correspondant dans les délais établis, afin de que les états de paiement puissent être générés.

87% des enfants à suivre ont rempli le taux d'assiduité supérieur à 80% soit 7 290 sur 8 369 des enfants suivis ayant défini la réalisation des transferts (dernière période de collecte août 2019). 04 transferts ont été réalisés au niveau de 11 005 ménages bénéficiaires. Deux (02) transferts n'ont pas été réalisés car la 4<sup>ème</sup> tranche de fonds du PCA 3 n'est disponible au niveau du FID qu'à la fin du mois de décembre 2019. Ainsi ce transfert va être réalisé au cours du 1<sup>er</sup> trimestre de l'année 2020.

##### • **Mesures d'accompagnement**

Sur le même principe que TMDH, des activités de mesures d'accompagnement sont développées avec le transfert LUL. Les MACC sont des valeurs ajoutées aux transferts reçus par les ménages pour leur permettre d'améliorer leur bien-être.

Des formations ont été dispensées aux ménages : pratiques familiales essentielles (PFE), Santé Reproductive des Adolescents et Planning Familial.

L'approche C4D (Communication pour le Développement) a été adoptée pour renforcer les PFE (Pratiques Familiales Essentielles) prioritaires selon la zone d'intervention afin d'obtenir des changements de comportement au niveau des bénéficiaires. Les activités réalisées sont le suivi des activités décrites dans le plan d'action par district selon l'approche C4D relatif à la promotion de la PFE et supervision des acteurs locaux de la mise en œuvre.

### LUL - Les réalisations de l'année 2019

SOUS COMPOSANTES	TECHNIQUES			FINANCE (en USD)		
	OBJECTIFS	REALISATIONS	%	OBJECTIFS	REALISATIONS	%
Transfert Monétaire LUL	06 transferts réalisés	04 transferts réalisés	67%	286 705	262 417	92%
Gestion de Projet				54 321	53 001	98%
<b>TOTAL LUL</b>				<b>341 026</b>	<b>315 418</b>	<b>92%</b>

Ci-dessous le tableau qui représente les réalisations cumulées au 31 Décembre 2019 dans le cadre du LUL

SOUS COMPOSANTES	TECHNIQUES			FINANCE		
	OBJECTIFS	REALISATIONS	%	OBJECTIFS (en USD)	REALISATIONS (en USD)	%
Transfert Monétaire LUL	19 transferts	18 transferts	95%	1 171 380	762 983	65%
Gestion de Projet				321 481	241 042	75%
<b>TOTAL LUL</b>				<b>1 492 861</b>	<b>1 004 025</b>	<b>67%</b>

### b. Collaboration avec l'UNICEF SUD- Les réalisations 2019

Au titre de l'année 2019, 328 152 USD ont été décaissés dans le cadre des activités avec UNICEF dans le Sud. Ce montant correspond à la réalisation des transferts monétaires (TMDH et FR), des activités de mesures d'accompagnement et de la gestion de projet.

Pour l'année 2019, les réalisations sont présentées ci-dessous :

SOUS COMPOSANTES	TECHNIQUES			FINANCE (en USD)		
	OBJECTIFS	REALISATIONS	%	OBJECTIFS	REALISATIONS	%
Transfert Monétaire UNICEF SUD	05 transferts réalisés	04 transferts réalisés	80%	317 470	287 974	91%
Fonds de Redressement	1 transfert réalisé	1 transfert réalisé	100%			
Gestion de Projet				53 816	40 177	75%
<b>TOTAL UNICEF SUD</b>				<b>371 286</b>	<b>328 152</b>	<b>88%</b>

- **Coresponsabilité et transferts**

Une coresponsabilité liée à l'éducation exige que les enfants scolarisés au niveau secondaire soient présents au moins à 80% des cours effectifs par période. La fréquence de vérification de présence est réalisée tous les deux mois. Les activités pour la coresponsabilité incluent la participation des écoles primaires publiques (EPP) et éventuellement des écoles primaires privées agréées auprès du MEN. Cette participation est assurée à travers une convention signée entre le FID et le MEN.

Ainsi, 97% des enfants suivis ont rempli la condition, soit 4 981 enfants suivis sur les 5 140 enfants à suivre (dernière période au mois d'août 2019)

04 Transferts Monétaires pour le Développement Humain (TMDH) pour 4 003 ménages bénéficiaires sur les 05 prévus pour l'année. L'écart est expliqué par le retard du déblocage de la 4<sup>ème</sup> tranche de fonds du PCA3 qui n'est effectif qu'au mois de décembre 2019. Ainsi, la réalisation du transfert restant est programmée au début de l'année 2020.

Ensuite, ces ménages ont pu également bénéficier d'un fonds de redressement, la finalisation du paiement de la 1<sup>ère</sup> tranche ainsi que le paiement de la 2<sup>ème</sup> tranche ont été effectués suite au suivi et contrôle des réalisations de microprojets à leur niveau. 3 985 ménages bénéficiaires ont reçu ce fonds de redressement.

- **Mesures d'accompagnement**

Dans le cadre de réalisation du développement du capital humain, à travers les activités de mesures d'accompagnement, la réalisation des séances dans les « espaces de bien-être de la communauté » est cadrée par la promotion des Pratiques Familiales Essentielles (PFE), constituant un axe stratégique pour l'amélioration du cadre de vie des ménages.

Les Mères Leaders travaillent en collaboration avec les ACN et les ACS, dans l'animation des « espaces de bien-être » notamment dans la promotion des sept pratiques en PFE pour devenir un modèle pour ses paires.

Les pratiques Familiales Essentielles éligibles

dans le programme TMDH sont :

1. Les femmes enceintes et allaitantes prennent une nourriture appropriée
2. Les femmes enceintes font les 4 consultations prénatales
3. Les mères des enfants de 0 à 6 mois pratiquent l'initiation précoce à l'allaitement maternel et allaitent leurs enfants de façon exclusive
4. Les mères des enfants et les responsables d'enfants de 0 à 23 mois emmènent leur enfants se faire vacciner selon le calendrier vaccinal
5. Les mères des enfants de 6 à 23 mois donnent une alimentation variée, équilibrée et suffisante à leurs enfants
6. Les membres du ménage se lavent les mains avec du savon/cendre aux moments critiques
7. Les ménages boivent de l'eau potable en utilisant une source sûre ou en traitant l'eau venant des sources douteuses

Concernant les activités C4D/PFE, la formation des Accompagnateurs Spécialisés et refresh pour l'équipe TMDH sur les stratégies de C4D par l'Assistante Technique de l'UNICEF au niveau de la Direction Inter-Régionale de Fort Dauphin a été effectuée. Le recrutement de 14 Accompagnateurs Spécialisés a été également réalisé.

Sur le même principe que TMDH, des séances de formation et de sensibilisation ont été également réalisées. Les bénéficiaires sont réceptifs aux thématiques traitées. De nouveaux comportements sont adoptés et on peut dire que ces activités de mesures d'accompagnement ont des impacts significatifs sur le quotidien des bénéficiaires.

Si telle est la réalisation de l'année 2019, ci-dessous la revue des réalisations cumulées dans le cadre de la collaboration avec UNICEF dans le Sud au 31 Décembre 2019.



SOUS COMPOSANTES	TECHNIQUES			FINANCE		
	OBJECTIFS	REALISATIONS	%	OBJECTIFS (en USD)	REALISATIONS (en USD)	%
Transfert Monétaire Non Conditionnel	16 transferts	16 transferts	100%	1 147 560	1 054 217	92%
Transfert Monétaire UNICEF SUD	09 transferts	08 transferts	89%	1 470 516	1 278 663	87%
Fonds de Redressement	1 transfert réalisé	1 transfert réalisé	100%			
Gestion de Projet				366 471	228 427	62%
<b>TOTAL UNICEF SUD</b>				<b>1 836 987</b>	<b>1 507 090</b>	<b>82%</b>

### 2.3.2 Collaboration avec PAM

Programme de protection sociale réactive aux Chocs « TosekeVonjeAigne » – En collaboration avec PAM

A la fin de l'année 2018, à travers le programme du Gouvernement FIAVOTA, le FID (Fonds d'Intervention pour le Développement) en tant qu'agence d'exécution de FIAVOTA et le PAM (Programme Alimentaire Mondial) vont travailler ensemble pour le Renforcement de la Réponse à l'Insécurité Alimentaire dans le Sud de Madagascar. Cette collaboration a pour objectif d'améliorer l'harmonisation des interventions entre le programme de la Protection Sociale et les réponses humanitaires. Cette initiative entre dans la mise en œuvre de la stratégie nationale de la protection sociale.

En effet, le FID offre un système de Transferts Monétaires avec le financement du PAM afin de délivrer l'assistance aux bénéficiaires pour répondre à l'insécurité alimentaire des ménages dans deux communes du Sud de Madagascar (Commune d'Ikopoka et Commune de Beloha).

Etant donné que ce système se construit sur le programme FIAVOTA, la mise en œuvre se base sur les procédures déjà utilisées dans le programme FIAVOTA et décrit dans le plan opérationnel.

Durant le programme, chaque ménage bénéficiaire reçoit un montant de 70.000 Ariary par mois allant de novembre 2018 jusqu'à mars 2019. Des Agences, qui sont des Associations/ONG sélectionnées selon les procédures internes du FID, assurent à la fois les mécanismes de distribution et l'accompagnement des bénéficiaires via les mesures d'accompagnement déjà mise en place dans le cadre de FIAVOTA.

Il est à noter que dans le cadre de cette collaboration, un avenant a été signé entre les deux parties (FID et PAM)



le 10 mai 2019 afin de permettre la réalisation de l'octroi de Fonds de Soutien pour les ménages bénéficiaires du programme de protection sociale réactive aux chocs, extension horizontale (6 583 ménages). Un plan opérationnel a été mis en place pour l'exécution de cette activité jusqu'au mois d'août 2019. Le Fonds de Soutien a pour objectif d'allouer aux ménages bénéficiaires du programme de protection sociale réactive aux chocs une subvention mensuelle non remboursable. Cette allocation est prévue pour permettre à ces ménages bénéficiaires d'effectuer des petits investissements pour l'amélioration des actifs des ménages (matériels de production agricole, petit élevage, petite agriculture familiale, petit commerce, artisanat...).

## a . Collaboration avec PAM- Les réalisations de l'année 2019

Outre les transferts monétaires non conditionnels, un fonds de soutien a été octroyé à chaque ménage bénéficiaire. Ces activités réalisées sont résumées ci-après :

SOUS COMPOSANTES	TECHNIQUES			FINANCE (en USD)		
	OBJECTIFS	REALISATIONS	%	OBJECTIFS	REALISATIONS	%
Transfert Monétaire Non Conditionnel	03 transferts à réaliser	03 transferts réalisés	100%	1 147 560	1 054 217	92%
Fonds de Soutien	01 transfert à réaliser	01 transfert réalisé	100%	426 888	380 772	89%
Gestion de projet				118 653	118 653	100%
TOTAL PAM				1 693 101	1 553 643	92%

Pour l'année 2019 trois (03) transferts sont prévus et ont été réalisés malgré les problèmes techniques (carte biométrique, imprimante...) ou des problèmes climatiques dans la région. 11 724 ménages ont pu bénéficier de ces transferts monétaires.

Pour le fonds de soutien, dans le cadre de sa mise en œuvre 6 249 ménages ont reçu ce fonds, dont 3762 ménages pour la commune de Beloha et 2487 pour la commune de Kopoky. Ces ménages sont répartis sur 27 sites et 96 fokontany. Ces bénéficiaires ont pu améliorer leurs activités à travers ce fonds, notamment au niveau des petits élevages.

### • Mesures d'accompagnement

Toujours au même principe que TMDH, des activités de mesures d'accompagnement sont développées dans le cadre de la collaboration avec PAM.

La méthodologie adoptée dans le cadre de la formation est celle en cascade. Les AGEE bénéficient la formation, les activités de renforcement de capacité des Mères Leaders ont été conduites par ces AGEE. Ensuite, les Mères Leaders transmettent aux ménages bénéficiaires la formation qu'elles ont obtenue.

Les thèmes suivants sont renforcés durant l'intervention :

- Technique de gestion financière simplifiée et planification ;
- Technique d'élevage et agriculture adaptée (encadrement dispensé par les techniciens de la DRAE) ;
- Eau, hygiène et assainissement ;
- Diversification alimentaire (nutrition).

De leur part, les Mères Leaders conduisent des séances d'espace de bien-être afin de sensibiliser les ménages bénéficiaires. Les comportements les plus adoptés par les ménages sont le lavage des mains, le développement d'actif ou activité génératrice de revenus.

Afin d'améliorer leur intervention, des visites d'échanges ont été effectuées. Cela leur a permis de découvrir comment leurs paires mettent en pratique les mêmes activités dans une autre zone et de les inciter ainsi à être créative dans la conduite de leurs activités.

Pour les aider dans la réalisation de toutes ces activités, des outils de formation et des supports de sensibilisation sont mis à leur disposition (boîte à image, Bâche, radio carte et clé-USB) tout en considérant le niveau d'instruction des bénéficiaires.

### Autres

Un atelier technique a été réalisé en juillet 2019, dont les objectifs étant de capitaliser et partager les expériences/ bonnes pratiques/leçons apprises en matière de coordination de l'approche de protection sociale réactive aux chocs, TOSIKE VONJE AIGNE-FAVOTA, et son impact sur le plan stratégique, technique et organisationnel aux fins d'utilisation pour les crises futures. Les résultats sont valorisés dans le cadre des futures .

## Collaboration avec PAM - Les réalisations cumulées au 31 Décembre 2019

SOUS COMPOSANTES	TECHNIQUES			FINANCE (en USD)		
	OBJECTIFS	REALISATIONS	%	OBJECTIFS	REALISATIONS	%
Transfert Monétaire Non Conditionnel	05 transferts à réaliser	05 transferts réalisés	100%	1 147 560	1 054 217	92%
Fonds de Soutien	1 transfert à réaliser	1 transfert réalisé	100%	426 888	380 772	89%
Gestion de projet				118 653	118 653	100%
<b>TOTAL PAM</b>				<b>1 693 101</b>	<b>1 553 643</b>	<b>92%</b>

### 2.3.3 Collaboration avec BIT

L'année 2019, le Gouvernement Malagasy a confié au FID (Fonds d'Intervention pour le développement) un financement de la part du Bureau International du Travail (BIT) d'un montant de **48.000 USD** soit **172.800.000 Ariary**. Ce financement a pour objectif de réaliser un petit programme d'appui à l'accès des groupes vulnérables à l'emploi selon l'approche HIMO (Haute Intensité de Main d'œuvre) Urbain afin d'améliorer leur condition d'existence, de baisser le taux d'insécurité dans les quartiers d'intervention.

Ce sont des travaux communautaires d'intérêt général comme le nettoyage et l'assainissement des quartiers, la réfection des petites rues, la création de passerelles, l'empierrement des voies d'accès. La durée des chantiers est de 20 jours ouvrables du 26 Novembre au 19 Décembre 2019. En contrepartie du travail, les travailleurs reçoivent un salaire journalier de 5 000 Ariary pour cinq heures de travail.

D'une part, des mesures d'accompagnement ont été réalisées durant le programme. Ce sont des actions de sensibilisation-information qui touchent la santé, la Sanitation (Wash, gestion de déchets) et généralement les pratiques familiales essentielles (lutte contre le VIH, la SRA, le planning familial). D'autre part, on a fourni des formations sur le tas sur les petits métiers correspondants aux activités à réaliser, entres autres : des petites menuiseries, des maçonneries, la technique de gestion et d'animation d'équipe, etc. Ainsi, les bénéficiaires ont perçu une indemnité de formation de 800 Ariary/Jour.

Les bénéficiaires cibles de ce petit programme sont les ménages pauvres et vulnérables et les jeunes sans emploi de la tranche d'âge de 18 à 25 ans sans charge qui sont a priori désœuvrés (sans profession ou vivant d'expédients) et les jeunes déscolarisés qui ne peuvent plus reprendre un cycle scolaire normal. Le programme intervient dans la CUA-District d'Antananarivo I-Fokontany : Antohomadinika III G Hangar ; Antohomadinika FAAMI ; Andohatapenaka I ; Andohatapenaka III et Ankasina.

Le Ministère de l'Aménagement du Territoire de l'Habitat et des Travaux Publics (MAHTP) et les Chefs Fokontany et les autres membres du CPS collaborent étroitement avec le FID et les AGEX lors de la préparation et pendant la mise en œuvre des activités sur site.

Ainsi, 747 ménages bénéficiaires ont bénéficié les 05 activités ACT réalisées et ont créé ainsi 14 546 personnes jours de travail. 340 jeunes de 18 à 25 ans ont été formés en maçonnerie et charpenterie.

SOUS COMPOSANTES	TECHNIQUES			FINANCE (en USD)		
	OBJECTIFS	REALISATIONS	%	OBJECTIFS	REALISATIONS	%
Argent Contre Travail	05 ACT réalisés	05 ACT réalisés	100%			
Formation des jeunes	01 formation réalisée	01 formation réalisée	100%	45 471	44 681	98%
Gestion de Projet				2 171	1 511	70%
<b>TOTAL OIT</b>				<b>47 643</b>	<b>46 192</b>	<b>97%</b>

### 2.3.4 Collaboration avec PAEB

Dans le cadre du Projet d'Appui à l'Education de Base (PAEB), le FID a signé deux (02) contrats avec l'Unité de facilitation de projet (UFP) du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et Professionnel (MENETP), à titre d'Agence d'accompagnement en appui aux communautés locales pour la mise en œuvre du programme de constructions scolaires pour un montant de 22 804 064 886 Ariary soit 6 707 000 USD pour une durée de trente-six (36) mois au niveau de cinq (5) régions : Atsinanana, Atsimo Andrefana, Haute Matsiatra, Menabe et Vatovavy Fitovinany.

Ces contrats prévoient la construction de quatre cents (400) salles équipées de mobiliers et dotées de latrines, réparties dans deux cents (200) sites, selon l'approche communautaire qui consiste en la délégation aux communautés concernées de la responsabilité de mettre en œuvre leur projet de construction scolaire, y compris la gestion des passations de marchés et la gestion financière. Cette approche a l'ambition d'obtenir un triple résultat :

(i) élargir massivement la capacité de construction

d'écoles,

(ii) faire des économies substantielles sur les coûts de construction à financer et, enfin

(iii) avoir une plus grande appropriation de l'école par la communauté, au travers de la délégation de responsabilité sur la gestion du projet de construction.

Le FID a été notifié en octobre 2019 et les activités ont démarré depuis la fin de l'année 2019, à savoir :

- Le recrutement des partenaires relais (PR) chargé d'accompagner et de renforcer la capacité du comité de gestion de l'école (FEFFI) dans la gestion de construction scolaires ;
- La préparation de la formation en module « Organisation Dynamique Communautaire (ODC) » par ces partenaires relais ;
- La visite de courtoisie de l'équipe du FID dans les zones d'intervention ;
- La visite des sites par l'équipe du FID.



## Partie 3 : La Gouvernance Citoyenne

A titre de rappel, la gouvernance citoyenne s'exerce par la mise en œuvre de deux mécanismes, tels que :

- ▶ la gestion des plaintes et des cas spéciaux visant globalement à :
  - Renforcer la capacité de la communauté bénéficiaire, en particulier des ménages vulnérables à défendre leurs droits et à traiter et résoudre localement leurs conflits ;
  - Renforcer et asseoir la redevabilité du Programme auprès des communautés bénéficiaires tout en encourageant la participation citoyenne ;
  - Assurer une amélioration continue de la qualité d'intervention du FID en tirant les leçons issues des plaintes reçues.
- ▶ Le mécanisme de suivi évaluation communautaire qui a pour objet de :
  - Renforcer le respect des droits des bénéficiaires lié à la mise en œuvre des activités, Contribuer à la gestion locale des plaintes, Renforcer le mécanisme de contrôle par un tiers, et améliorer la qualité de la mise en œuvre des activités ;
  - Réduire le risque de corruption/fraude ;
  - Contribuer à l'amélioration de la gouvernance locale par la promotion de la transparence et la responsabilisation des acteurs.

L'année 2019 a été marquée aussi par le renforcement du partenariat avec le BIANCO dans le cadre de lutte contre la corruption.

Les réalisations et les résultats en matière de gouvernance citoyenne à titre de l'année 2019 sont présentés ci-après :

### 3.1 Gouvernance Citoyenne - Les réalisations de l'année

#### 3.1.1 Gestion des plaintes et des cas spéciaux

Le renforcement de capacités, les appuis des structures de gestion de plaintes (SOGC du FID, CCS/CPS et autres responsables), la mise à disposition des outils (formulaires, numéro vert, ...) aux communautés et le renforcement de sensibilisation à l'endroit de la communauté bénéficiaire contribuent à l'obtention des résultats présentés par le tableau ci-après :

### Situation annuel des plaintes durant l'année 2019

Période	Plaintes reçues	Plaintes traitées	Pourcentage plaintes traitées
ANTERIEUR	19 726	19 507	98,9%
ANNEE 2019	3 609	3 806	105,4%
CUMUL	23 335	23 313	99,9%

La majorité des plaintes ont été traitées (y compris les plaintes non traitées au cours de l'année 2018 ; taux de traitement 105% pour l'année 2019).

Des efforts ont été déployés par les structures de gestion et de traitement selon leur niveau de compétence et suivant la disponibilité des informations nécessaires pour la résolution des plaintes :

Période	AU NIVEAU LOCAL	AU NIVEAU REGIONAL	AU NIVEAU CENTRAL
ANTERIEUR	6%	92%	2%
ANNEE 2019	2%	96%	2%
CUMUL	5%	93%	2%

La plupart des plaintes ont été traitées au niveau des Directions Interrégionales du FID.

Les plaignants ont utilisé des moyens disponibles selon leur choix et leur préférence.

Période	Formulaire	Téléphone	Lettre
Cumul fin 2017	71%	6%	23%
Cumul fin 2018	55%	1%	44%
Cumul fin 2019	68%	3%	29%

Le canal le plus utilisé est le formulaire de plainte.

Les cas particuliers ont été traités et les résultats se présentent comme suit :

Période	Ménages intégrés	Ménages maintenus	Ménages sortis
ANTERIEUR	207	754	3351
ANNEE 2018	167	205	1859
CUMUL	374	959	5210

Le mécanisme a pu intégrer 374 ménages, maintenir 959 ménages et sortir 5210 ménages non éligibles dans le programme

### 3.1.2 SEC (Suivi Evaluation Communautaire)

Le mécanisme de suivi évaluation communautaire a été mis en œuvre dans les activités du programme FSS. L'objectif est d'assurer la garantie et la prestation de meilleurs services aux communautés bénéficiaires.

Le tableau suivant présente la situation des réalisations en matière de ce mécanisme :

Période	Nombre de SEC réalisés							
	ACTP						TMDH	
	1 <sup>ère</sup> activité	2 <sup>ème</sup> activité	3 <sup>ème</sup> activité	4 <sup>ème</sup> activité	5 <sup>ème</sup> activité	6 <sup>ème</sup> activité	FSS/FI	FSS/FA
Antérieur	40	43	54	41	0	0	104	0
Année 2019	0	0	0	23	60	58	60	72
Cumul	40	43	54	64	60	58	164	72

En termes de réalisations, 319 séances de SEC ont été effectués dans le cadre de l'ACTP (dont 141 séances durant l'année 2019). Tandis que pour l'activité TMDH, 132 séances ont été tenues durant 2019.

En ce qui concerne les résultats :

- La participation moyenne des communautés bénéficiaires à chaque séance est de 80 pour l'ACTP et 82 pour le TMDH ;
- Le score moyen de la transparence est de 86% pour l'ACTP et 67% pour le TMDH ;
- Le score moyen de la redevabilité est de 96% pour l'ACTP et 89% pour le TMDH ;
- Le score moyen de l'engagement citoyen et participation citoyenne est de 96% pour l'ACTP et 94% pour le TMDH ;
- Le taux moyen de satisfaction des communautés bénéficiaires est de 92% pour l'ACTP et 84% pour le TMDH ;

Il a été constaté que les scores se sont améliorés car après chaque évaluation, un plan d'action de redressement a été établi.



### 3.1.3 La lutte Anti-Corruption

Dans le cadre de la lutte anti-corruption, le partenariat avec le BIANCO (l'Agence chargée de mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption) a été renforcé.

Une convention de partenariat a été signée le 13 mai 2019. Cette convention a pour objet d'établir entre les Parties une collaboration franche en matière de lutte contre la corruption et de renforcement de la gouvernance dans la mise en œuvre des programmes gérés par le FID.

Elle a pour but de définir les rôles et engagements des deux Parties dans cette démarche relative à :

- La mise en place de la Cellule Anti-Corruption (CAC) au sein du FID ;
- La mobilisation et l'éducation du Personnel et des partenaires du FID, dont la finalité est de promouvoir une attitude intolérante à la corruption et infractions assimilées ou à toute autre forme de malversation ;
- L'instauration de pratiques, systèmes et procédures suffisamment transparents pour verrouiller les zones de risque de corruption dans l'administration des différentes activités du FID et notamment dans la passation des

marchés ;

- La promotion du mouvement éthique, la mise à jour du code de conduite du personnel et du pacte d'intégrité des partenaires en vue d'instaurer une culture d'intégrité dans la réalisation de la mission du FID et des prestations confiées aux partenaires ;
- Le renforcement du mécanisme de gestion de plaintes.

Le personnel du FID a bénéficié d'une formation – sensibilisation avec la participation de 289 personnes. Il en est de même pour les prestataires de services et les fournisseurs, 165 personnes ont été touchées par cette activité.

Vers la fin de l'année 2019, la mise en place de la Cellule Anti-Corruption (CAC) au sein du FID a été effectuée. Les membres sont constitués de 10 personnes sous le leadership du Directeur Général du FID. Les rôles et attributions du CAC se focalisent autour de 03 points traitant la lutte anticorruption : en matière d'éducation et de mobilisation, en matière de prévention et en matière d'organisation. L'opérationnalisation de cette cellule figure la première priorité pour l'année 2020.



## Partie 4 : La Sauvegarde Environnementale et Sociale

Les thématiques de « Sauvegarde Environnementale et Sociale (SES) » traitées dans le présent rapport sont énumérées ci-après :

- La sécurisation du programme
- La sensibilisation au VIH/SIDA
- La prise en compte de l'approche « genre »
- L'élaboration des Plans de Gestion et d'Exploitation des sites reboisés ou « PAG »
- La prise de mesures Hygiène, Sécurité et Gestion des Déchets
- L'élaboration des contrats sociaux

### 4.1. La sécurisation du programme

Parmi les 22 actions stipulées dans le plan d'actions de sécurité, 19 ont été entamées réalisées soit un taux de réalisation de 86%. Les activités non entamées sont l'intégration du FID dans le système d'alerte de sécurité qui relève de la Gendarmerie, la création d'une plateforme de suivi & surveillance des incidents pour le LOBBYING en faveur de la justice et de la sécurité qui doit être dirigée par le MPPSPF et la formation du personnel du FID en secourisme.

Actions réalisées	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Visite de courtoisie plus fréquente auprès des autorités locales</li> <li>2. Dispatch du planning de mission / de paiement prévisionnel mensuel</li> <li>3. Renforcer la visibilité du FID lors des missions</li> <li>4. Diffusion des messages sur les résultats positifs du Projet</li> <li>5. Accompagnement des missionnaires du FID par les forces de sécurité jusqu'aux sites</li> <li>6. Centralisation du paiement au niveau du chef-lieu de commune (en cas de nécessité)</li> <li>7. Escorte des agences de paiement et payeurs du FID par les forces de sécurité jusqu'aux sites de paiement</li> <li>8. Etablissement de la convention avec les forces de sécurité</li> <li>9. Révision de tous les contrats avec les agences payeur et de paiement en faveur de la sécurité</li> <li>10. Mise en place des points focaux de sécurité (DIRGEN et DIR)</li> <li>11. Diffusion des messages en faveur de la sécurité et de la bonne gouvernance</li> <li>12. Insertion d'un téléphone caché pour appel d'urgences dans les véhicules du FID</li> <li>13. Révision des contrats d'assurance du personnel du FID</li> <li>14. Mise à disposition d'une boîte à pharmacie à l'intérieur des véhicules</li> <li>15. Identification et mobilisation de la communauté pour l'entretien des portions de piste jugées comme points noirs entre deux sites</li> <li>16. Révision/établissement protocole de sécurité pour le personnel du projet</li> <li>17. Instruire le personnel et les partenaires du FID sur le protocole de sécurité</li> <li>18. Application avec rigueur du protocole de sécurité du personnel de projet</li> <li>19. Présentation d'une étude simplifiée sur le niveau de sécurité et les modalités de transferts de fonds correspondantes</li> </ol>
Actions non entamées	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Intégration du FID dans le système d'alerte de sécurité établi par la Gendarmerie</li> <li>2. Création d'une plateforme de suivi &amp; surveillance des incidents pour le LOBBYING en faveur de la justice et de la sécurité</li> <li>3. Formation du personnel du FID en secourisme</li> </ol>

## 4.2 La sensibilisation au VIH/SIDA

Sous-composantes	Nombre de préservatifs distribués	Nombre de supports distribués	Nombre de participants dépistés
ACTP, ACT Post catastrophes, réhabilitation/reconstruction infrastructures	38 956	5 881	100
Fonds de redressement (FR)	48 400	242	-
Réhabilitation/reconstruction des infrastructures	1 130	1 601	-
TOTAL	88 486	7 724	100

Tous les travailleurs ACTP ont été touchés 2 à 5 fois par la sensibilisation en VIH/SIDA. Par contre, tous les travailleurs (ACTPC et Infrastructures) et les agents BE ont bénéficié en moyenne d'une séance de sensibilisation au VIH/SIDA.

La proportion des bénéficiaires FR sensibilisés au VIH/SIDA a stagné à 67%. Les partenaires sensés poursuivre la sensibilisation ne sont plus sur place.

## 4.3 La prise en compte de l'approche « Genre »

### a. Pourcentage des femmes bénéficiaires du programme

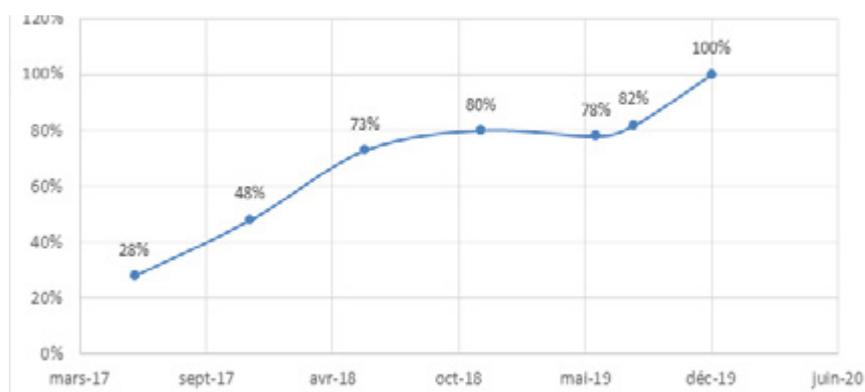
Sous composantes	Nombre ménages bénéficiaires	Nombre femmes bénéficiaires	%
ACTP	33 368	14 932	45%
ACT POST CATA	43 995	30 080	68%
TMDH	39 704	35 300	89%
TMDH SUD	66 585	65 311	98%
TOTAL	183 652	145 623	79%

Si l'objectif fixé est de 65%, les femmes bénéficiaires du programme représentent les 79% des ménages bénéficiaires au fin décembre 2019.

### b. Lutte contre la Violence Basée sur le Genre (VBG)

Un plan d'actions sur le VBG du programme est en cours d'élaboration.

## 4.4 L'élaboration des Plans de Gestion et d'Exploitation des sites reboisés ou « PAG » (au 31 décembre 2019 : Evolution du taux d'achèvement des PAG)



#### 4.5 La prise de mesures Hygiène, Sécurité et Gestion des Déchets (au 31 décembre 2019)

- **Port EPI par les travailleurs**

Toutes sous-composantes confondues	Nombre de gilets distribués	Nombre de chaussures distribuées	Nombre de masques distribués	Nombre de casquettes (casques) distribuées	Nombre de gants distribués
ACTP	118 893	60 569	63 714	39 131	6 081
ACT post catastrophes	3 481	3 916	3 681	3 481	251
Réhabilitation/reconstruction des infrastructures	636	551	415	632	435
<b>TOTAL</b>	<b>123 010</b>	<b>65 036</b>	<b>67 810</b>	<b>43 244</b>	<b>6 767</b>

Par rapport au nombre total de bénéficiaires ACTP (33 368), le tableau montre que le renouvellement des kits EPI a été effectif. En ACT post catastrophes, le port de gilets et de casquettes est quasi-effectif, comparé au nombre total de bénéficiaires (43 995). Par contre, le nombre de chaussures distribuées a été d'une faible proportion à défaut de budget. Tous les chantiers sont également pourvus de boîte à pharmacie.

- **Mise à disposition d'une boîte à pharmacie**

La totalité des chantiers (ACTP, ACTPC et Infra) sont pourvus d'une boîte à pharmacie conforme.

- **Hygiène et Gestion des déchets**

Mesures	ACTP	ACTPC	Réhabilitation/reconstruction des infrastructures
Savon	100%	100%	NA <sup>1</sup>
Eau potable	100%	71%	ND <sup>2</sup>
Latrines	95%	9%	100%
Fosses à ordures	94%	Facultatif	100%

Le caractère mobile de certains chantiers ACTP (ex : désensablement de canaux) contraint à la mise en place des latrines. En ACTPC, les villes où les travaux se déroulaient, disposaient déjà des latrines.

#### 4.6 L'élaboration de contrats sociaux

ACTP	Mise à disposition				Donation			
	DPE	PPT	PPNT	Terrain obsolète	DPE	PPT	PPNT	Terrain obsolète
	277	68	1528	4	7	0	19	0

En ACTP, tous les contrats fonciers ont été achevés (1 904), pareillement pour ceux des MACC TMDH.

Dans le cadre de FR, les contrats fonciers relatifs à la mise en place des jardins associatifs ont été achevés (2100/2100).

## Partie 5 : L'association FID

Une assemblée générale s'est tenue le 06 Décembre 2019 dont ci-après les principaux thèmes développés :

- Présentation et validation du rapport d'activités par le conseil d'administration au titre de l'exercice 2018 ;
- Présentation des rapports de l'auditeur externe et du commissaire aux comptes (Cabinet Mpanazava) ;
- Présentation de la situation d'avancement des programmes gérés par le FID au 30 Septembre 2019 et les perspectives pour les financements (FSS, FSS FA1, UNICEF et PAM) ;
- Présentation et validation du projet de programme de travail et Budget Annuel 2020 (PTBA) par le conseil d'administration au cours de l'année 2019. Ce document a été révisé suivant les recommandations émises par les membres du CA ;
- Séances de question /réponse et prise des propositions et/ou recommandations du CA sur : la présélection des prestataires, le choix de zone d'intervention du FID, demande de révision de la marge octroyée aux Agences partenaires du FID, la mise en œuvre du FSS FA2, la stratégie de communication du FID, la mise en œuvre du PAEB ainsi que la célébration du 25<sup>ème</sup> anniversaire du FID.



## Partie 6 : Le Financement Additionnel 2

Compte tenu des résultats obtenus durant les deux premiers financements du FSS, un deuxième financement additionnel (FSS/FA2) a été accordé par la Banque Mondiale toujours dans l'objectif d'aider le gouvernement à accroître l'accès des ménages extrêmement pauvres aux services de filet de sécurité et à jeter les bases d'un système de protection sociale.

Les bénéficiaires du projet sont des ménages extrêmement pauvres vivant dans des communautés très pauvres, ainsi que ceux susceptibles d'être affectés par des situations d'urgence et éligibles pour la sous-composante réponse à la crise, étant donné la forte probabilité de telles catastrophes naturelles dans le pays.

Le FA2 renforcera le filet de sécurité sociale naissant de Madagascar en consolidant les trois programmes de transferts monétaires :

- le programme de transferts monétaires pour le développement humain (TMDH), mis en œuvre depuis 2016, offre un soutien de revenu aux familles les plus pauvres afin de lisser leur consommation et de renforcer le capital humain de leurs enfants en obligeant les enfants âgés de six à 12 ans à fréquenter

l'école primaire régulièrement et en renforçant le capital humain par le biais de services de santé, de nutrition et de développement de la petite enfance;

- le programme Argent Contre Travail productif (ACTP), mis en œuvre depuis 2016, prévoit des activités «argent contre travail» dans les communautés pauvres ciblées situées dans des régions du pays où il est potentiellement nécessaire de lutter contre la dégradation de l'environnement et des sols, mais aussi augmenter la production agricole locale;

- le programme d'intervention d'urgence FIAVOTA contre la sécheresse dans le sud de Madagascar, mis en œuvre depuis 2016, fournit des transferts en espèces, des services de nutrition et des subventions pour le rétablissement des moyens de subsistance aux ménages touchés par la sécheresse.

En plus de ces trois programmes, il a été introduite une sous-composante de réponse aux crises flexible et en élargissant le filet de sécurité sociale à de nouveaux districts vulnérables.

D'un montant total de 90 Millions d'USD, le Projet FSS-FA2 est réalisé conjointement par le Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme (MPPSPF) et le Fonds d'Intervention pour le Développement (FID).



Selon le document de projet, le Programme FSS FA2 est mis en œuvre par le Fonds d'Intervention pour le Développement (FID) sous le lead du Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme (MPPSPF). Ainsi, le FID est en charge de 86,5 millions d'USD répartis pour les deux composantes:

- Composante 1 : **Mise en place d'un filet de sécurité pour les pauvres dans certaines zones rurales** (69,7 millions USD)

*Sous composante 1.1 : Programme de filet de sécurité productif - Argent Contre Travail Productif - ACTP (17,8 millions USD)*

*Sous composante 1.2 : Programme de Transfert Monétaires pour le Développement Humain - TMDH (36,5 millions USD)*

*Sous composante 1.3 : Réponse pour un relèvement précoce après catastrophes naturelles (15,4 millions USD)*

- Composante 2 : Renforcement de l'administration, du suivi et de la redevabilité sociale du filet de sécurité (16,8 millions USD)

Le Financement Additionnel 2 du projet FSS (P167881) à hauteur de 90 millions USD a été approuvé par le Conseil d'Administration de la Banque Mondiale le 01 mars 2019 et a été mise en vigueur le 24 Juin 2019. Le Financement Additionnel 2 du projet FSS intervient au niveau de 20 districts.

Le programme ACTP intervient dans 07 Districts compris dans 07 régions :

- Région Itasy : Arivonimamo
- Région Vakinankaratra : Antanifotsy
- Région Amoron'i Mania : Manandriana
- Région Haute Matsiatra : Isandra
- Région Atsinanana : Vatomandry
- Région Vatovavy Fitovinany : Manakara
- Région Atsimo Andrefana : Ankazoabo

Le programme TMDH intervient dans 13 Districts compris dans 07 régions :

- Région Haute Matsiatra : Ambohimahasoa,
- Région Atsimo Andrefana : Betioky Atsimo, Toliara II
- Région Vakinankaratra: Faratsiho, Betafo
- Région Atsinanana: Mahanoro, Toamasina II
- Région Vatovavy Fitovinany, Vohipeno
- Région Anosy : Amboasary-Sud

- Région Androy : Ambovombe, Beloha, Bekily, Tsihombe

## **Les évènements marquants la préparation du FSS-FA2**

Dans le cadre de préparation de ce financement supplémentaire, divers conventions institutionnelles et opérationnelles ont été réalisées en 2019.

- Accord de collaboration signé le 09 janvier 2019, avec SE/CNLS (Secrétariat Exécutif du Comité National de la lutte contre le SIDA).

- Convention de sécurisation de déplacement signé le 28 janvier 2019, avec la gendarmerie Fianarantsoa qui a pour objet de la sécurisation du personnel du FID DRF

- Convention de partenariat avec le BIANCO signé le 13 mai 2019, dans le but d'établir entre le FID et ce dernier une collaboration franche en matière de lutte contre corruption et le renforcement de la gouvernance dans la mise en œuvre des programmes gérés par le FID.

- L'accord subsidiaire et l'accord de financement entre l'Etat et l'Association international de Développement signés le 26 mars 2019.

- Convention de partenariat du 07 juin 2019 avec MSN pour la sensibilisation et la fourniture de services de planning familial aux ménages bénéficiaires du FSS.

- Convention de mise en œuvre du projet FSS pour une durée de 3 ans.

- Accord de collaboration du 14 juin 2019 avec le DREN d'Anosy dans la perspective de poursuivre le programme FSS pour l'année 2019 à 2022.

- Lettre d'entente avec l'ONN signé le 14 juin 2019, pour renforcer les activités d'accompagnement des transferts monétaires mis en œuvre par le FID.

- Protocole d'exécution signé le 14 juin 2019, avec le DRAEP, DREDD et la Direction interrégionale de Manakara FID pour la mise en œuvre des projets FSS.

- Protocole d'accord signé le 14 juin 2019, avec le MPPSPF qui définit les termes de la relation de travail entre les parties afin d'harmoniser la coordination et l'exécution dans la mise en œuvre du Projet de Filets Sociaux de Sécurité (FSS).

Le premier approvisionnement de fonds (1er approvisionnement) dans le compte désigné de la Banque Centrale est reçu le 30 décembre 2019.

## FSS FA 2 – les réalisations

Vers le second semestre de l'année 2019, la préparation du démarrage du financement additionnel FSS FA2 fait partie des activités réalisées par l'équipe.

### Composante 1 : **Mise en place d'un filet de sécurité pour les pauvres dans certaines zones rurales**

#### Sous composante 1.1 : Programme de filet de sécurité productif - Argent Contre Travail Productif – ACTP

- L'apurement des données dans le système mode MIS Activités
- Le lancement de l'appel à manifestation d'intérêt pour le recrutement de l'Agence de planification.

#### Sous composante 1.2 : Programme de Transfert Monétaires pour le Développement Humain – TMDH:

- L'édition, le dispatch et la signature des contrats des bénéficiaires en vue de la mise en œuvre de FSS FA2, la mise à jour des informations sur les bénéficiaires sur MIS
- Les travaux de passation de marché pour le recrutement des : consultants Individuels Accompagnateurs Spécialisés chargés de la réalisation d'Inclusion Productive et des mesures d'accompagnement, des agences des paiements

pour les transferts, des consultants Individuels chargés de la mise à jour des informations sur les ménages bénéficiaires du TMDH.

#### Sous composante 1.3 : Réponse pour un relèvement précoce après catastrophes naturelles

- Les travaux relatifs aux passations de marchés pour le recrutement d'Agence d'Exécution pour la mise en œuvre de micro-projet Argent contre Travail.

### Composante 2 : **Renforcement de l'administration, du suivi et de la redevabilité sociale du filet de sécurité**

- L'élaboration et approbation par la Banque mondiale du Programme de Travail et Budget Semestriel, période octobre 2019 à mars 2020 du FSS FA2
- L'élaboration et approbation par le CA du FID et de la Banque mondiale du Programme de Travail et Budget Annuel 2020 du FSS FA2
- La révision des Manuels de Procédures du FSS FA2.
- L'ouverture des comptes (compte de projet et sous compte désigné) auprès de la banque BNI suivi de dépôts initiaux au compte de projet de FSS FA2.



## Conclusion

Figurant parmi les Agences d'exécution dans le cadre des transferts sociaux, le FID « Fonds d'Intervention pour le Développement » joue un rôle important dans l'atteinte de l'objectif de la Stratégie Nationale de la Protection Sociale.

Durant l'année 2019, le FID a œuvré principalement sous deux financements de la Banque Mondiale, le financement Initial et le financement additionnel 1 dans le Sud. Les réalisations de l'année ont été axées sur la continuation des travaux dans les zones d'intervention ACTP, sur la continuation des transferts monétaires pour les ménages bénéficiaires du TMDH, sur la finalisation des réceptions des infrastructures réhabilitées/reconstruites et sur la préparation et mise en œuvre de diverses activités relatives aux mesures d'accompagnement. Un décaissement total de 19 millions d'USD a été réalisé. Ainsi 183 652 ménages ont pu bénéficier de ces activités, la forte participation des femmes est à souligner tout au long des interventions, 79% de ces bénéficiaires sont des femmes.

En tant qu'association œuvrant dans la protection sociale, des réalisations à travers d'autres financements sont aussi significatives pour ne citer que la collaboration avec UNICEF, PAM, BIT. Des transferts monétaires sur le même principe que les procédures du FID ont été réalisés, suivis par des activités de mesures d'accompagnement garantissant l'appropriation des activités par les ménages bénéficiaires.

Des effets et des impacts relatifs à la réalisation de ces activités sont observés à deux niveaux, celui du ménage

et de la communauté. Pour les ménages, il a été constaté l'amélioration de la sécurité alimentaire, les créations d'emplois et d'unités de production, l'amélioration du capital humain, la réduction des inégalités sociales, l'amélioration de l'éducation (le cas d'absence des élèves en cours de scolarité deviennent de moins en moins fréquents). Mais des changements sont également observables au niveau de la communauté notamment la croissance et la promotion de la cohésion sociale.

La réalisation des activités de mesures d'accompagnement porte ses fruits notamment en ce qui concerne l'appropriation par les bénéficiaires, des connaissances dispensées. Des changements de comportement sont notés par rapport à l'hygiène, l'alimentation des jeunes enfants, le développement de l'enfant, l'augmentation de la probabilité de la pratique du planning familial et bien d'autres.

Le FID continue de déployer ses efforts en vue de contribuer à l'amélioration du domaine de la protection sociale à Madagascar. Un deuxième financement additionnel vient d'être octroyé par la Banque Mondiale pour le Gouvernement Malagasy, dans l'objectif de renforcer l'impact du projet Filets Sociaux de Sécurité à Madagascar pour une durée de 2,5 ans (2019 à 2021) avec un montant de 90 millions d'USD. Ce deuxième fonds additionnel du projet FSS est un Don supplémentaire de l'Association Internationale de Développement à la République de Madagascar (IDA-D4340). Les trois principales activités opérationnelles concernent l'ACTP, le TMDH et les réponses aux chocs.



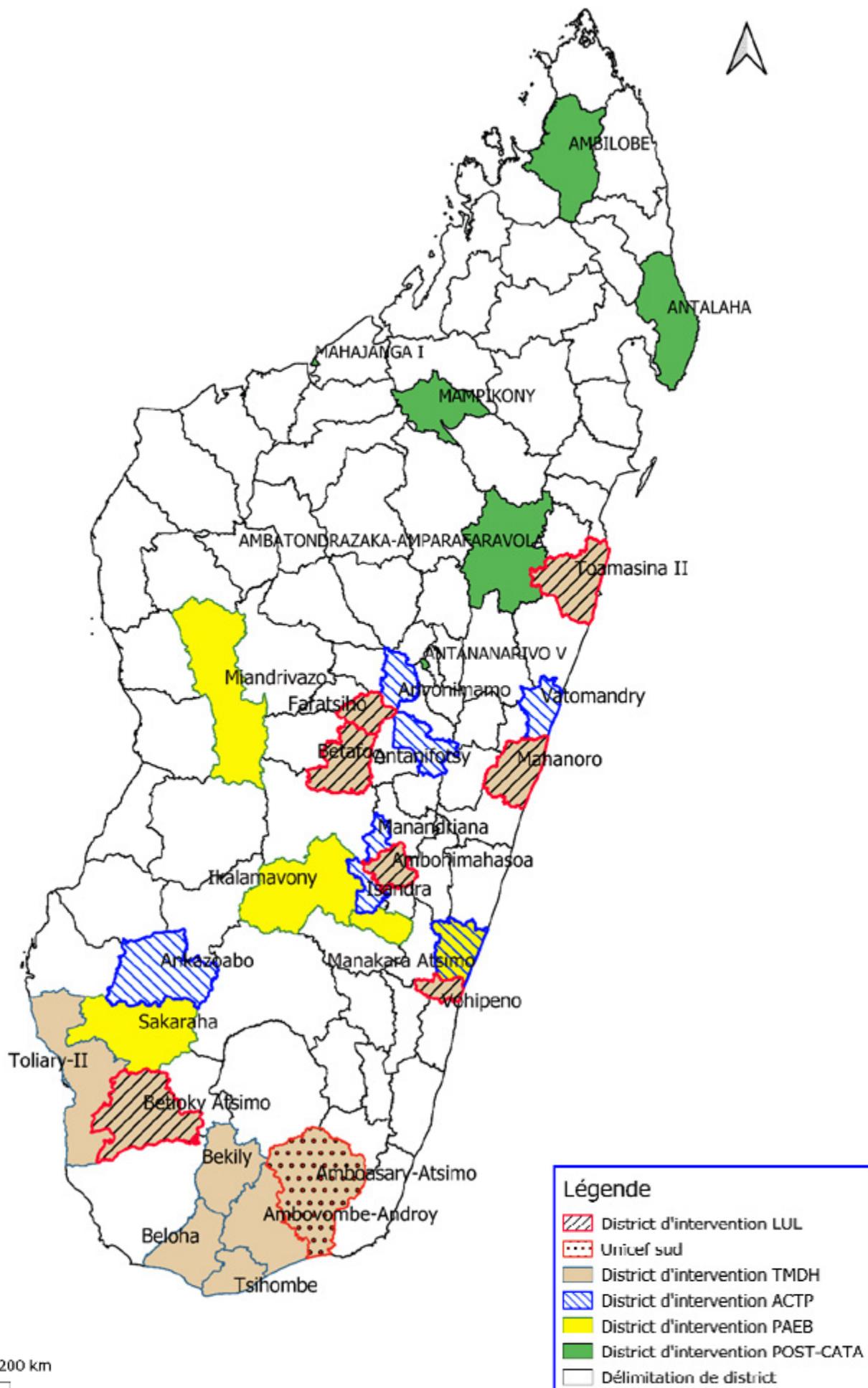
**NOMBRE DE MENAGES BENEFICIAIRES PAR ZONE D'INTERVENTION**

<b>SOUS COMPOSANTE</b>	<b>Districts</b>	<b>Nombre ménages bénéficiaires</b>
ACTP	ANKAZOABO	3 641
	ANTANIFOTSY	7 467
	ISANDRA	7 049
	MANAKARA ATSIMO	9 102
	VATOMANDRY	6 109
	<b>Total ACTP</b>	<b>33 368</b>
TMDH	AMBOHIMAHASOA	6 817
	BETAFO	5 578
	BETIOKY ATSIMO	4 329
	FARATSIHO	6 667
	MAHANORO	4 244
	TOAMASINA II	3 773
	VOHIPENO	8 296
	<b>Total TMDH</b>	<b>39 704</b>
<b>TOTAL FSS</b>		<b>73 072</b>
TMDH SUD	AMBOASARY-ATSIMO	8 066
	AMBOVOMBE-ANDROY	20 410
	BEKILY	10 355
	BELOHA	11 356
	TSIHOMBE	16 398
<b>TOTAL FSS FA</b>		<b>66 585</b>
<b>TOTAL MENAGES FSS + FSS FA</b>		<b>139 657</b>

Source: MIS 31/12/19



# ZONES D'INTERVENTION DU FID



## Annexes

### Annexe 1 : Perspectives pour l'année 2020

L'année 2020 sera marquée par la préparation et le démarrage effectif de toutes les activités sur terrain du financement additionnel 2. A cet effet, un montant de **39 117 787 USD** est programmé à être décaissé pendant douze mois.

Les grandes lignes des activités à réaliser sont présentées comme suit :

#### a. Argent Contre Travail Productif(ACTP)

Un budget de 7 985 409 USD est programmé pour réaliser les activités suivantes :

- **Le ciblage communautaire et la planification :** Le processus de planification des projets adopte la démarche participative (décrite dans le guide planification et le manuel des opérations ACTP). Les efforts consistent à concentrer les interventions dans un sous bassin versant afin de mettre en relief les changements apportés dans le paysage, faciliter les activités d'entretien et promouvoir un modèle d'aménagement dans chacun des groupes de travail. Dans le cadre du FSS FA 2, les activités de ciblage des 6 000 ménages bénéficiaires concernent les deux nouveaux districts d'intervention (Arivonimamo et Manandriana). Le ciblage sera assuré par des cabinets d'appui au ciblage communautaire. Pour tous les Districts, les activités de planification seront réalisées et achevées au plus tard à la fin du mois de février 2020 afin que les travaux puissent démarrer au mois de mars 2020. Les études vont commencer par l'identification des terroirs pour les nouveaux Districts, tandis que pour les zones d'intervention actuelles, elles commencent par l'identification des sous-bassins versants où la réalisation des travaux (chantiers) va être concentrée.

- **La réalisation des deux interventions.**

Des cérémonies de lancement « Tsatok'angady » sont à organiser à Arivonimamo pour la DIRT et à Manandriana pour la DIRF pour marquer le démarrage officiel de la 1<sup>ère</sup> intervention. La mise à jour et la validation du PAMO, l'élaboration et la validation des PEC, le démarrage effectif, la supervision de la mise en œuvre des travaux et les réceptions relatives aux deux interventions dans les sept districts d'intervention sont aussi programmés. A chaque intervention les paiements des 36 000 bénéficiaires se feront sur la base des états de paiement sortis par le MIS.

- **Mesures d'accompagnement.** Les activités seront focalisées sur :

- Développement de la Petite Enfance Intensifié (DPEI)
- Développement bien être de la famille, AVEC, Business Plan simplifié et Coup de pouce

- Inclusion Economique (inclusion productive et inclusion financière)

Il est programmé au cours de l'année : les formations des formateurs du FID (SO et AS) sur divers thématiques : les Espaces Productifs en collaboration avec les agents de la DRAEP/DREDD, l'inclusion financière (AVEC et Business Plan simplifié), les Coups de Pouce, le développement du bien-être de la famille, la planification familiale. Puis, ces formateurs vont assurer la formation des Mères Leaders et CPS sur ces mêmes thématiques; la mise en œuvre et les suivis des activités dans les « espaces productifs » pour les 280 groupes de travaux concernés; la mise en œuvre et le suivi des activités « Coup de pouce », « AVEC », le suivi de la mise en œuvre des activités DPEI et PFE ; la réalisation des différentes visites d'échanges qui sont à coïncider avec la foire du district accueillant permettant l'exposition des produits phares; la réalisation de l'atelier d'échanges des CPS ; la réalisation d'un atelier technique visant la maîtrise des différents processus de production par les Chargés de Projets. Les détails sur les diverses thématiques traitées dans le cadre des mesures d'accompagnement sont présentés en annexe 3.

#### • Sauvegarde environnementale et sociale (SES).

- Formation en VIH/SIDA au niveau des DIR : pour les chefs de chantier, les personnels du DIR (assistants SES, SO MACC, etc) et les AS, nouveaux ou n'ayant pu participer à la première vague.
- Activités à inscrire dans le PAMO: Dotation de kits complets d'EPI, prise en charge des accidents des bénéficiaires, élaboration des contrats fonciers, mise à disposition de l'eau potable, du désinfectant, du savon, de latrines et de fosses à ordures, élaboration du PAG, boîte à pharmacie, garderie.
- Elaboration des contrats fonciers avant le début des travaux d'aménagement.
- Chaque EBE doit être pourvu d'un dispositif de lavage des mains, des fosses/bacs à ordures avec tri des déchets et d'une latrine. Pour le cas de cette dernière, privilégier l'amélioration des latrines existantes.

#### a- Transfert Monétaire pour le Développement Humain (TMDH) et Fonds de Redressement (FR) :

Pour le programme TMDH, avec un budget de **18 303 355 USD**, les activités prévues pour l'année 2020 sont :

- **Ciblage communautaire.** Cette activité concerne le ciblage des 5 300 nouveaux ménages au niveau du nouveau district de Tuléar II, la mise à jour des informations sur les ménages déjà bénéficiaires du TMDH

jusqu'à maintenant via le progiciel MIS sur lequel un modèle « offline » a été intégré. Les informations collectées au terme de cette mise à jour vont nous permettre de sortir les ménages qui ne sont plus éligibles au programme (diminuer les erreurs d'inclusion) et également avoir les données réelles et actualisées de ces ménages pour une éventuelle analyse plus complète dans le futur.

• **Transferts et coresponsabilités.** Les activités sont basées sur l'élaboration des états de paiement conditionnés par le taux de coresponsabilités scolaire, le paiement des 08 transferts (octobre – décembre 2019 seront cumulés en janvier 2020; transfert février 2020– transfert avril 2020- transfert juin 2020– transfert août 2020 – transfert octobre 2020 et transfert décembre 2020) pour 109 300 ménages bénéficiaires, le renforcement de capacités des directeurs d'écoles en matière de coresponsabilités liées à l'éducation, la collecte et saisie des données de coresponsabilités dans le MIS par les opérateurs de saisie, la mise à jour des données sur les ménages doit être effectuée après la rentrée scolaire pour ajuster le transfert correspondant à chaque ménage.

Le FID va mettre en place une Commune pilote par DIR pour tester des nouveaux systèmes de paiement (utilisation de carte biométrique ou carte numérique).

• **Fonds de Redressement (FR) pour les ménages FIAVOTA.** Identification des petits projets de bénéficiaires avec élaboration et validation des fiches de projet, préparation et paiement des deux tranches de 90 000 Ar du FR aux bénéficiaires des cinq districts de FIAVOTA, la mise en place de « champs communautaires » dans les sites où il y a un point d'eau permanent.

• **Mesures d'accompagnement.** Les activités de mesures d'accompagnement s'adressent aux ménages bénéficiaires. Elles sont constituées d'un ensemble d'activités qui promeuvent des changements de comportement, de l'amélioration des conditions de vie et de l'autonomisation des femmes et des ménages bénéficiaires du programme. Une harmonisation de l'approche, en ce qui concerne l'encadrement des ménages bénéficiaires, a été adoptée. Dorénavant, des accompagnateurs spécialisés seront recrutés pour assurer cet encadrement dans tous les districts TMDH.

Il est également programmé au cours de l'année : les formations des formateurs du FID (SO et AS) sur des thématiques : inclusion productive avec les agents de la DRAEP, AVEC, les Coups de Pouce, la nutrition avec ORN, le développement du bien-être de la famille, la planification familiale avec MSM. Puis, ces formateurs vont assurer la formation des Mères Leaders et CPS sur ces thématiques. Toujours dans le cadre des mesures d'accompagnement, la mise en place des Mères Leaders ainsi que des formations au niveau des 77 sites témoins, la mise en place des espaces physiques au niveau du district de Tuléar II et des sites témoins, l'élection des meilleures Mères Leaders et meilleurs CPS, la rencontre avec les ménages bénéficiaires, la réalisation des visites

d'échanges des meilleures Mères Leaders et meilleurs CPS, le regroupement des Mères Leaders et CPS, la réalisation de l'atelier de capitalisation TMDH et MACC sont budgétisés dans ce PTBA.

Pour renforcer davantage la capacité des ménages bénéficiaires, surtout en faveur des femmes illettrées, la thématique « alphabétisation des adultes » sera intégrée dans nos mesures d'accompagnement à partir de 2020. Avant de mettre en place le mécanisme idoïne, des contacts et réunions avec le Ministère et les partenaires concernés seront organisés pour une meilleure coordination des dispositifs à mettre en œuvre sur le terrain.

**Mise en œuvre des activités DPEI.** Mise en place des espaces physiques au niveau des 103 sites du FIAVOTA dont 03 par site.

Les détails sur les diverses thématiques traitées dans le cadre des mesures d'accompagnement sont présentés en annexe 3.

#### • **Sauvegarde Environnementale et Sociale :**

- Elaboration de contrats fonciers pour les espaces physiques avant le début des travaux d'aménagement dans les cas où les parcelles n'appartiennent pas aux bénéficiaires.
- Hygiène et assainissement au niveau des espaces physiques : chaque espace physique doit être pourvu d'un dispositif de lavage des mains (tip-tap et savon/ cendre), des fosses /bacs à ordures à tri des déchets et des latrines.
- Duplication de supports de sensibilisation SES dans MACC : la sensibilisation SES concerne 08 thématiques telles que la gestion des déchets, lutte contre la déforestation, lutte contre les feux, exploitation/violence et travail des enfants, lutte contre VIH SIDA, violence basée sur le genre, sécurité, inclusion productive, changement climatique
- Formation en VIH/SIDA pour FIAVOTA, une fois les AS recrutés et en collaboration avec SE/CNLS

#### • **Gouvernance citoyenne : Suivi Evaluation Communautaire et Gestion des plaintes et cas spéciaux**

- Le renforcement de la sensibilisation sur la gouvernance citoyenne et sur la lutte anticorruption;
- La formation des membres de CPS sur la gouvernance citoyenne et sur la gestion des plaintes pour les nouvelles zones d'intervention (Tuléar II), le recyclage pour

les anciennes zones ;

- La continuation de gestion des plaintes et cas spéciaux (réception, traitement et réponse aux plaignants);
- La mise en œuvre du suivi et évaluation communautaire (SEC)
- Le suivi continu de la bonne gouvernance dans la mise en œuvre des programmes ;
- Le renforcement du suivi de personnel de terrain (prestataires et personnel du FID) en vue de l'amélioration de la gouvernance.

#### • Communication :

- Reportage, montage vidéo et diffusion sur média local pour mettre en valeur les « success story »
- Communication radio, émission télé
- Diffusion des messages MACC à travers l'utilisation des supports de communications (dépliants, affiches, etc.)
- Diffusions des spots radio (contes, chants et messages DPE)

#### • Réponse pour un relèvement précoce après catastrophes naturelles

Pour un montant de **7 269 188 USD** programmé, les interventions prévues pour l'année 2020 seront focalisées sur :

- Activité ACT dans les zones affectées par une catastrophe naturelle ou insécurité alimentaire aigüe (exemple : cyclones, inondations, sécheresse...) pour un retour rapide du quotidien des populations victimes tout en leur pourvoyant un revenu temporaire leur permettant de faire face aux besoins urgents (santé, éducation, alimentation...). C'est le BNGRC qui déclare et priorise ces zones sinistrées. Tout le pays est éligible à cette rubrique. Il s'agit de travail de 20 jours avec un taux journalier à 5 000 Ariary par bénéficiaire. L'intervention n'excède pas 6 mois après la catastrophe naturelle ;
- Activité de TMNC et appui nutritionnel pour les enfants en situation de MAM (malnutrition aigüe modérée) dans les zones FIAVOTA en situation IPC4 selon les modalités inspirées de l'expérience de Beloha en 2018-2019 : mise en œuvre

des TMNC avec appui nutritionnel par la distribution de « plumpy soup » aux enfants des ménages bénéficiaires des TMNC dans les districts du Programme FIAVOTA. Les transferts ici peuvent être une extension verticale par une augmentation des transferts pour les bénéficiaires de FIAVOTA (top-up) et/ou horizontale avec l'enrôlement de nouveaux bénéficiaires dans la zone. Un montant de 70 000 ariary par bénéficiaire sera alloué mensuellement ;

- Les distributions de plumpy soup seront réalisées en collaboration avec l'Office National de Nutrition (ONN) à travers ses structures déconcentrées (Offices Régionaux de Nutrition) et avec les Agents Communautaires de Nutrition au niveau des sites (les ACN sont déjà bénéficiaires du Programme FIAVOTA) ;
- A ce titre, le FID prévoit de prendre en charge les charges afférentes à l'acheminement des compléments nutritionnels et le suivi s'effectuera avec les ACN, les mères leaders et les accompagnateurs spécialisés (AS)<sup>9</sup> ;
- A noter que d'autres cadres de collaboration peuvent être établis avec d'autres opérateurs dans le Grand Sud dont la FAO (avec le Programme Pro Acting financé par l'Union Européenne) et le PAM en cas de survenue d'une insécurité alimentaire aiguë aggravée par une prévalence élevée de la malnutrition infantile<sup>10</sup>.

- Activité de réhabilitation et reconstruction des infrastructures endommagées par les catastrophes naturelles : préparation, étude et démarrage des travaux des activités de réhabilitation/reconstruction des infrastructures sociales de base notamment les écoles, les centres de santé de base, les ouvrages de franchissement, les pistes rurales inférieures à 15 km, le système d'adduction d'eau potable... C'est le BNGRC ou CRGRC qui priorise les zones sinistrées et les listes des infrastructures endommagées. Tout le pays est éligible à cette rubrique.

Il est à préciser que les réalisations de ces activités vont dépendre de la manifestation de telles catastrophes.

#### • Sauvegarde Environnementale et Sociale.

- Activités à inscrire dans le MPP : dotation de kits d'EPI complets, prise en charge des accidents des bénéficiaires, mise à disposition de l'eau potable, du désinfectant, du savon, de latrines.
- Formation des partenaires sur la gestion des risques et catastrophes :

<sup>9</sup> Les modalités afférentes à ces activités seront intégrées dans le manuel d'opération de la protection sociale réactive aux chocs - crise lente (sécheresse) qui est actuellement en cours de mise en place par le cash working group

<sup>10</sup> Identiquement ce qui a été réalisé dans les communes de Beloha et Ikopoky en 2018-2019

les bénéficiaires seront formés par les partenaires (chef chantier AGEX, Bureau d'études Entreprises) sur la gestion des risques et catastrophes. Mais tout d'abord, les partenaires seront formés en la matière par le BNGRC.

#### • **Gouvernance citoyenne.**

Les activités liées à la sensibilisation et la mise en œuvre du mécanisme de gestion des plaintes seront entreprises dans le cadre de mise en œuvre des activités post catastrophes.

#### • **Sauvegarde sociale et environnementale (toutes composantes confondues)**

- Formation en secourisme destinée au personnel du FID
- Accompagnement des missionnaires du FID par les éléments de la gendarmerie : à titre de rappel, la note 577 du 07 juin 2019 stipule que toute mission de supervision de paiement/ toute mission dans une zone rouge doit être escortée
- Duplication des guides fonciers révisés
- Boîte à pharmacie au niveau des sites de paiement. Au moment de chaque paiement, les agences de paiement/ agences payeurs doivent se munir d'une boîte à pharmacie destinée à des soins d'urgences.

• **Mise en place des unités de dépistage mobiles de VIH/SIDA.** Organisation d'une campagne annuelle de dépistage du VIH/SIDA en collaboration avec SE/CNLS à l'endroit des bénéficiaires TMDH, FIAVOTA et ACTP.

#### • **Gouvernance citoyenne**

• **Renforcement de sensibilisation sur la gouvernance citoyenne et sur la lutte anti-corruption.** Il s'agit du renforcement de la communication et de la sensibilisation à l'endroit des communautés, des ménages bénéficiaires et d'autres acteurs (acteurs locaux et prestataires de service) sur la gouvernance citoyenne, sur le processus de gestion des plaintes et des cas spéciaux et sur la lutte anti-corruption.

• **Formation et recyclage des membres de CPS/CGP sur la gouvernance citoyenne et sur la gestion des plaintes et cas spéciaux.** Les membres du Comité de Protection Sociale des nouvelles zones (Arivonimamo et Manandriana pour ACTP et Tuléar II pour TMDH) recevront la formation sur la gouvernance citoyenne, sur la lutte anti-corruption et sur la gestion des plaintes et cas spéciaux (utilisation des formulaires appropriés, enregistrement des plaintes dans un cahier et particulièrement la résolution des plaintes spécifiques au niveau communautaire), par le SOGC. Les anciens membres bénéficieront d'une séance de recyclage.

#### • **Gestion des plaintes et cas spéciaux**

• **Mise en œuvre de suivi et évaluation communautaire (activités TMDH).** La réalisation de 02 séances de SEC qui seront facilitées par le SOGC du FID.

#### • **Communication**

- Le renouvellement et la production des supports de communication pour soutenir la visibilité du FID et des programmes mis en œuvre : oriflammes, banderoles, fanions, parasols ;
- Le renforcement de la communication auprès du gouvernement, des autorités locales et des partenaires : développement et pose d'affiches avec cadre dans les locaux des ministères et partenaires locaux ;
- Le développement de supports de communication pour renforcer l'image et la notoriété du FID et pour faire connaître ses activités : dépliants, goodies, amélioration de l'accueil du FID ;
- Pour les relations avec la presse : mise en place d'un pool de journalistes, rencontre thématique régulière avec la presse, voyages de presse ;
- Le renforcement de la communication médiatique : insertion presse thématique, diffusion d'émissions et de productions audio et audiovisuelles ;
- La réalisation de vidéos globales sur les programmes et de vidéos thématiques sur les mesures d'accompagnement avec les histoires de succès pour faire connaître les programmes ;
- L'édition du bulletin d'information sur les activités du FID ;
- La mise à jour des plateformes digitales : site web, réseaux sociaux ;
- L'appui aux activités des composantes et à la communication opérationnelle ;
- L'appui à la réalisation ou à la participation d'événements ;
- L'alimentation des banques d'images par la couverture des différents événements et activités importantes ;
- Le renforcement de compétence de l'équipe communication : communication digitale, prise de vue et pilotage de drone, communication pour le développement.

#### • **Renforcement de la capacité institutionnelle de l'administration des filets sociaux et suivi**

Avec un budget de **5 559 835 USD** planifié, les activités à réaliser par rubrique sont :

- Assistance technique.
  - La mise à jour et amélioration du système d'information MIS, développement d'un nouveau système de paiement utilisant des moyens sécurisés d'identification des bénéficiaires (utilisation de carte électronique pour les ménages

bénéficiaires avec terminal d'identification),

- La maintenance du logiciel TOM2PRO (mise en place TOM WEB)
- Les frais de consultants pour la réalisation des différentes études et analyses.

• **Investissement.**

- Le remplacement des matériels informatiques et mobiliers défectueux et l'acquisition de nouveaux matériels et mobiliers pour le personnel nouvellement recruté,
- Le remplacement des véhicules acquis en 2006 (17 véhicules dont 8 remplacés sur FSS FA 1 et le reste sur FSS FA2)
- L'achat de matériels de communication

• **Management du Projet.**

- Organisation et réalisation des formations du personnel sur les thèmes prévus dans le planning de formation approuvé par la Banque Mondiale.
- Réalisation des missions de supervision et préparation des activités sur terrain
- Organisation des réunions de travail et de réunion de coordination pour la préparation de la clôture
- Notification et recrutement du personnel suivant nouvelle structure
- Etude et analyse de la mise en place des antennes au niveau des districts d'intervention

Composante / Sous composante	Prévisions Techniques	Prévisions Financières en USD
Argent Contre Travail Productif	560 chantiers en cours de travaux pour 36 000 ménages bénéficiaires	7 985 409
Transfert Monétaire pour le Développement Humain	08 transferts pour 109 300 ménages bénéficiaires	14 686 557
Fonds de Redressement	65 378 ménages bénéficiaires des deux tranches de fonds	3 616 798
Réponses aux catastrophes naturelles	300 ACT	7 269 188
	TMNC: 17 979 ménages bénéficiaires de l'extension verticale	
	TMNC: 6 429 ménages bénéficiaires de l'extension horizontale	
	42 infrastructures en cours de travaux	
Gestion de projet		5 559 835
TOTAL		39 117 787

Tableau : Récapitulatif des prévisions techniques et financières pour l'année 2020



## Annexe 2 : Plan d'actions pour la sécurisation du projet FSS

**Axe stratégique N°01** : Renforcer l'implication de toutes les parties prenantes en faveur de la sécurité du Projet

MESURES DE SECURITE POUR L'OPERATIONNALISATION DES AGENTS	DETAILS
Visite de courtoisie plus fréquente auprès des autorités locales	Les autorités locales pour la visite de courtoisie concernent le chef de Région, le préfet, le chef de District, le maire, le notable et le chef Fokontany.
Dispatch du planning de mission / de paiement prévisionnel mensuel	<p>Le circuit du calendrier est décrit ci-après :</p> <p>En cas de changement du calendrier prévisionnel, le DIR assure l'envoi de la version modifiée via le même circuit, au plus tard une semaine avant la première date.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· DIR FID : Direction Inter-régionale FID</li> <li>· DIRGEN : Direction Générale FID</li> <li>· DRPPSPF : Direction Régionale de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme.</li> <li>· MPPSPF : Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme</li> </ul>
Etablissement/Révision de la convention avec les forces de sécurité	<p>Outre le contenu classique d'une convention, les points suivants sont à préciser :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Délai d'envoi de la demande d'accompagnement des missionnaires par les forces de l'ordre pour assurer la disponibilité de ses éléments,</li> <li>· Faire mention « ne pas coïncider l'opération de pacification avec les calendriers de mission », « accompagnement jusqu'aux sites de paiement », « partage des statistiques liées à la sécurité par les forces de sécurité », « former/informer le personnel et les partenaires sur les règles de convoi et les attitudes en cas d'attaque » ; etc</li> <li>· Penser à une stratégie permettant d'élucider des malversations susceptibles d'être commises par les forces de sécurité »</li> <li>· Annexer le code de conduite et les contacts pour appel d'urgences à la convention.</li> </ul>
Mise en place des points focaux de sécurité	<p>Le point focal de sécurité assure la veille informationnelle, la réévaluation permanente du niveau de sécurité, le suivi de la mise en œuvre du plan d'actions, le redressement des anomalies constatées/ plan d'actions.</p> <p>A ce stade, le FID va recruter un point focal au niveau central. Par contre, les points focaux sécurité au niveau des Directions régionales seront désignés parmi le personnel.</p> <p>Généralement, le point focal sécurité va exploiter différents moyens pour remplir sa mission tels que les rapports de mission, les données statistiques issues des forces de sécurité, le mécanisme de gestion des plaintes, etc.</p>
Révision de tous les contrats avec les agences payeur et de paiement en faveur de la sécurité	<p>Les points suivants sont à éclaircir dans le contrat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Clauses de responsabilités</li> <li>· Le type de sécurité est la force de sécurité de l'Etat (gendarmerie),</li> <li>· Le code de conduite est à annexer au contrat</li> <li>· Sécurisation des convois de fonds et des sites de paiement</li> </ul>

**Axe stratégique N°02 :** Renforcer la communication en faveur de la sécurité et de la bonne gouvernance

Renforcer la visibilité du FID lors des missions	Les véhicules sont pourvus de logo tandis que les missionnaires doivent porter les tenues avec logo (casquettes, gilets, etc).
Diffusion des messages sur les résultats positifs du Projet	Souvent, les bandits épargnent les agents de développement de leurs sites. En effet, certains de leurs femmes & enfants sont des bénéficiaires du Projet.
Diffusion des messages en faveur de la sécurité et de la bonne gouvernance	Les thématiques s'articulent autour de «l'incitation de la population à signaler des menaces / incidents liés à la sécurité perpétrés par des bandits ou des forces de sécurité», «les différents moyens de signaler les incidents/menaces (Numéro vert gratuit, etc)» sur « les missions des forces de sécurité dans le Projet», « Information des bénéficiaires sur les prises de décisions du Programme selon les faits liés à l'insécurité afin de mieux les responsabiliser », etc
Insertion d'un téléphone caché pour appel d'urgences dans les véhicules du FID	Dans la plupart des cas, les téléphones sont dérobés par les bandits lors d'une attaque  Le FID prévoit d'inventorier les téléphones en stock et de les affecter dans les véhicules. Les numéros d'appels d'urgence doivent être insérés dans ces téléphones
Intégration du FID dans le système d'alerte de sécurité établi par la Gendarmerie	
Création d'une plateforme de suivi & surveillance des incidents pour le LOB-BYING en faveur de la justice et de la sécurité	La plateforme incite la communauté à signaler des incidents, réalise le suivi et la médiatisation de l'évolution de l'enquête, prend les dispositions suite à un incident.
Identification et mobilisation de la communauté pour l'entretien des portions de piste jugées comme points noirs entre deux sites	

**Axe stratégique N°03 :** Renforcer la sécurité du personnel du FID

Accompagnement des missionnaires du FID par les forces de sécurité jusqu'aux sites	Les missionnaires sont accompagnés dans les cas de figures suivants :  <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Lors de la mission de supervision dans les sites à HAUT risque</li> <li>2. À chaque mission de supervision de paiement</li> </ol>
Révision des contrats d'assurance du personnel du FID	Les efforts déployés par le FID en termes de sécurité sociale s'articulent autour des points :  <ul style="list-style-type: none"> <li>· Primes au frais du Projet</li> <li>· Ajout d'assurances -vie à l'assurance accident</li> <li>· Capital révisé à la hausse</li> </ul> <p>Il est à noter que les primes proposées pour non objection à la Banque, varient selon le niveau de risque engendré par le poste.</p>
Mise à disposition d'une boîte à pharmacie à l'intérieur des véhicules	
Formation du personnel du FID en secourisme	Le principe de développement de partenariat a permis d'établir une convention avec le CPC (Corps de Protection Civile) qui va assurer la formation en secourisme

<p>Révision/établissement protocole de sécurité pour le personnel du projet</p>	<p>Le protocole de sécurité doit considérer les règles minimales ci-après mais doit tenir compte de la spécificité de la zone :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Jour/ horaire de circulation des véhicules,</li> <li>• Jour et lieu de paiement interdits,</li> <li>• Fin horaire de paiement,</li> <li>• Port de tenues avec logo pour les missionnaires du FID,</li> <li>• Gestion des véhicules évitant l'attente sur terrain,</li> <li>• Le FID ne fait pas le même convoi avec les agences,</li> <li>• Règles de sécurité de convoi de fonds</li> <li>• Echéance de partage de calendrier de mission/paiement,</li> <li>• Attitudes en cas d'attaque,</li> <li>• Prises de décision sur la descente selon le niveau de sécurité de la zone :</li> </ul> <table border="1" data-bbox="699 741 1441 1487"> <thead> <tr> <th>Cas de figures</th> <th>Prises de décisions</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Zones blanche et bleue</td> <td>Escorte des missionnaires FID lors de la supervision de paiement</td> </tr> <tr> <td>Zone rouge</td> <td>Escorte des missionnaires FID lors de la supervision (paiement ou autres)</td> </tr> <tr> <td>Cas menace d'attaque concernant la commune de destination</td> <td>Le FID reporte la mission prévue en attendant le nouvel ordre de la part des forces de sécurité</td> </tr> <tr> <td>Cas attaque perpétrée dans la commune de destination mais n'ayant pas touché les acteurs<sup>3</sup> du programme</td> <td>Le FID reporte la mission prévue en attendant le nouvel ordre de la part des forces de sécurité</td> </tr> <tr> <td>Cas attaque affectant les acteurs du programme</td> <td>Le FID arrête son intervention dans la commune concernée et lance les procédures SIRT qui doivent aboutir à une prise de décision définitive</td> </tr> <tr> <td>Cas opération de pacification dans la commune de destination</td> <td>Le FID reporte la mission prévue en attendant le nouvel ordre de la part des forces de sécurité</td> </tr> </tbody> </table>	Cas de figures	Prises de décisions	Zones blanche et bleue	Escorte des missionnaires FID lors de la supervision de paiement	Zone rouge	Escorte des missionnaires FID lors de la supervision (paiement ou autres)	Cas menace d'attaque concernant la commune de destination	Le FID reporte la mission prévue en attendant le nouvel ordre de la part des forces de sécurité	Cas attaque perpétrée dans la commune de destination mais n'ayant pas touché les acteurs <sup>3</sup> du programme	Le FID reporte la mission prévue en attendant le nouvel ordre de la part des forces de sécurité	Cas attaque affectant les acteurs du programme	Le FID arrête son intervention dans la commune concernée et lance les procédures SIRT qui doivent aboutir à une prise de décision définitive	Cas opération de pacification dans la commune de destination	Le FID reporte la mission prévue en attendant le nouvel ordre de la part des forces de sécurité
Cas de figures	Prises de décisions														
Zones blanche et bleue	Escorte des missionnaires FID lors de la supervision de paiement														
Zone rouge	Escorte des missionnaires FID lors de la supervision (paiement ou autres)														
Cas menace d'attaque concernant la commune de destination	Le FID reporte la mission prévue en attendant le nouvel ordre de la part des forces de sécurité														
Cas attaque perpétrée dans la commune de destination mais n'ayant pas touché les acteurs <sup>3</sup> du programme	Le FID reporte la mission prévue en attendant le nouvel ordre de la part des forces de sécurité														
Cas attaque affectant les acteurs du programme	Le FID arrête son intervention dans la commune concernée et lance les procédures SIRT qui doivent aboutir à une prise de décision définitive														
Cas opération de pacification dans la commune de destination	Le FID reporte la mission prévue en attendant le nouvel ordre de la part des forces de sécurité														
<p>Instruire le personnel et les partenaires du FID sur le protocole de sécurité</p>	<p>Des notes sur le protocole de sécurité seront élaborées et envoyées aux DIR</p> <p>Des séances de sensibilisation aux règles de sécurité seront également organisées</p>														
<p>Application avec rigueur du protocole de sécurité du personnel de projet</p>	<p>Le recrutement d'un point focal sécurité permettra d'appliquer avec rigueur le protocole.</p> <p>Une partie du canevas de rapport de mission sera dédiée à l'explication des mesures sécuritaires prises durant la mission. Les informations seront par la suite compilées dans le rapport mensuel.</p>														

**Axe stratégique N°04 :** Minimiser la circulation des fonds en espèces

Présenter une étude simplifiée sur le niveau de sécurité et les modalités de transferts de fonds correspondantes	Cette tâche sera insérée dans le TDR du consultant qui va faire l'étude de mise en place d'un site pilote sur l'utilisation de la carte biométrique
Centralisation du paiement au niveau du chef-lieu de commune	Avant la centralisation du paiement au niveau du chef-lieu de commune, une analyse doit se faire surtout sur la distance que les bénéficiaires doivent parcourir, l'organisation de leur déplacement pour leur sécurisation, etc

**Axe stratégique N°05 :** Renforcer la sécurité du transport de fonds

Escorte des agences de paiement et payeurs du FID par les forces de sécurité jusqu'aux sites de paiement	La sécurisation concerne le convoi du fonds et le site de paiement
--	--









**FONDS D'INTERVENTION  
POUR LE DEVELOPPEMENT**  
MADAGASCAR



Direction Générale : Lot III M Ouest Ambohijanahary - Antananarivo 101, Madagascar  
Tél : (+261) 20 22 361 50 - mail : [dirgen@fid.mg](mailto:dirgen@fid.mg) - <http://www.fid.mg>

   @FIDMadagascar